

Vivre à Crespières

Le bulletin municipal

n°54

Avril
Mai

2023



Les nouveaux conseillers enfants (p. 4)

Les finances communales (p. 5)

Journée de la Transition Ecologique (p. 12)



Sommaire

Vie citoyenne	
CME : bilan du mandat 2021-2022 et nouveau mandat 2023-2024	3
Finances	
Les finances communales.....	4
Urbanisme	
Avancée des travaux.....	8
Enfouissement des réseaux.....	10
Environnement	
Comment avoir une démarche écologique, de protection environnementale et qui ne coûte rien à notre commune ?.....	11
Samedi 15 avril : Journée de la Transition Ecologique à Crespières	12
Récompenses aux Concours VVF National et Départemental.....	14
Chenilles processionnaires	15
Sécheresse, ayons les bons réflexes ..	15
Transports	
Transport à la Demande	15
Histoire	
Je me souviens : une gare à Crespières.....	16
Patrimoine	
Eglise Saint-Martin	17
Communauté de Communes Gally-Mauldre	
Dossiers menés par la commission enfance-jeunesse de la CCGM.....	18
Don du sang.....	19
Jeunesse	
Cantine : nouveaux tarifs.....	19
Pédibus : les arrêts s'affichent !.....	20
Inscription à l'école, enfants nés en 2020.....	21
Notre micro-crèche déborde de vitalité et de dynamisme !.....	21
Venez découvrir la Ludothèque de Crespières !.....	22
Calendrier des Zébulions	23
Economie locale	
Aureglia et Fils : oeufs frais et légumes bio.....	23
Taxi 3M	23
Babysitters, où êtes-vous ?.....	23
Salon de coiffure.....	24
Associations	
Comité de jumelage	24
Passage de 2022 à 2023 pour TPGM.	25
ACAC : les nouveautés de 2023	26
Arts Plastiques.....	27
Cours d'anglais à la Maison des Associations	28
La bibliothèque de Crespières s'anime tous les mois !.....	29

L'édito du Maire

Chères Crespiéroises, chers Crespiérois,

Un nouveau bulletin municipal, riche en actualités diverses. En premier lieu, le rapport 2022 des finances communales et ses bons résultats sans lesquels rien ne serait possible. Notamment les investissements à venir qui n'ont qu'un objectif : aller vers l'intérêt général pour améliorer le quotidien de chacun. Ecole, santé, environnement et la sauvegarde de nos commerces si importants pour notre lien social.

La protection de l'environnement est devenue à juste titre une priorité pour notre qualité de vie actuelle, mais surtout pour celle, future, de nos enfants. Crespières, à son niveau de possibilités, a toujours tenté d'être exemplaire : éclairage LED à 100 % depuis plus de cinq ans, des bâtiments municipaux aux normes d'isolation. Il ne reste que la partie ancienne de l'école dont l'isolation par l'extérieur est prévue à moyen terme. Le

Faire du sport à Crespières.....	30
Dynam Jeunes	32

Vie du village	
Cérémonie du 8 mai 2023	32
Fêtes de Juin.....	33
Retour en images sur.....	34

CCAS	
Présentation de la Résidence Les Maisons de Marianne.....	36
La téléassistance : comment ça marche ?.....	36

Informations pratiques et administratives	
Concessions en état d'abandon.....	37
J'ai un chien... je m'en occupe ! Je ramasse !.....	37
Ramassage des déchets.....	37
Le recensement à partir de 16 ans, comment ça marche ?.....	38
Bienvenue dans l'équipe des employés municipaux.....	38
Consultations juridiques.....	39
Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France	39
Etat civil	39
Agenda	40
Collecte des déchets verts.....	40
Calendrier consultations juridiques..	40
La mairie en pratique	40
Prochains conseils municipaux.....	40



fauchage raisonné des talus, réserve de diversité, la suppression des produits phytosanitaires bien avant que la loi nous l'impose, la suppression progressive de la peinture de voirie à base d'hydrocarbures remplacée par des produits collés, le fleurissement, la plantation d'un millier d'arbres et arbustes renaturant des terrains communaux etc.

Le 15 avril prochain aura lieu la seconde journée de la transition écologique à Crespières dont les stands occuperont le centre-ville, la Maison des Associations et l'ancien Presbytère. Vous pourrez participer et bénéficier du savoir-faire d'associations et de particuliers. Cet investissement communal n'est pas vain. De nombreuses récompenses départementales viennent saluer notre investissement. Parmi celles-ci, une, cette année, me tient particulièrement à cœur : le prix départemental de la gestion de l'eau, probablement un des grands combats à mener pour les années futures. Malgré ces temps troublés, il est bon de savoir que nous pouvons avancer positivement et investir pour notre futur.

Très bonne lecture.

« *Le seul problème du monde d'aujourd'hui, c'est l'incertitude du Monde de demain.* »

Adriano Ballarin

Directeur de la publication : A. Ballarin

Comité de relecture et mise en page :
Commission Communication

Crédits photos du Presbytère, coworking et jardin : T. de Montesson

CME : bilan du mandat 2021-2022 et nouveau mandat 2023-2024

Le 16 janvier dernier, les jeunes élus du CME de 2021-2022 se sont réunis en présence de Monsieur le Maire, Adriano Ballarin, pour faire un bilan des deux années de leur mandat.

Ils ont pu réaliser une grande partie de leurs projets mais ce qui reste gravé dans leur mémoire, ce sont les visites au Sénat, à l'Assemblée Nationale et au Conseil Départemental. Et oui, ils apprécient les dorures, les fauteuils en velours rouge et la magnificence des lieux, on peut dire qu'ils ont bon goût !

Les jeunes conseillers ont pris conscience qu'il faut du temps pour mettre en œuvre les projets souhaités. En début de mandat, ils ont su travailler sur une campagne contre les déjections canines qui n'a vu le jour que fin février 2023. Le ton de l'humour a été donné mais cela n'enlève en rien l'agacement des jeunes et moins jeunes sur ce sujet.

Ils ont également proposé un stage de cirque aux Crespiérois pendant les vacances d'octobre 2022 : une belle réussite. Nous espérons que ce type de stages se renouvellera.

La grande réussite de leur mandat est l'ouverture de la Ludothèque en novembre 2022. Ils se sont mobilisés pour recueillir des dons de jeux et ont

élaboré le règlement intérieur et le fonctionnement de celle-ci. A l'occasion de l'inauguration, ils ont proposé une course d'orientation qui a beaucoup plu et permis de découvrir davantage le village.

Nous, élus, sommes très fiers de leur investissement, ils ont su respecter la charte du jeune conseiller municipal de Crespières, ils ont été présents à toutes les cérémonies en lisant des textes symboliques pour eux.

Si les jeunes conseillers ont vu leur mandat se terminer en janvier 2023, leurs projets resteront dans le village. Ils transmettent aux nouveaux conseillers tout leur savoir-faire.

Le 21 janvier 2023, a été élu le nouveau Conseil Municipal des Enfants pour le mandat 2023-2024. Nous félicitons l'ensemble des candidats pour leur mobilisation. La campagne électorale qui a eu lieu du 12 au 20 janvier a permis aux enfants de proposer leurs idées et d'échanger avec les autres enfants sur leurs envies.

Le 28 janvier, le premier Conseil Municipal des Enfants s'est tenu. Ils se sont réunis en présence de Monsieur le Maire, Adriano Ballarin, des adjoints et de l'équipe adulte du CME. A cette occasion, les enfants élus ont voté la

charte du jeune conseiller et Monsieur le Maire avec Madame Agnès Tabary, Première Adjointe, leur ont remis leurs écharpes de jeunes élus. Nous avons eu la joie de pouvoir accueillir les parents et familles avec qui nous avons partagé le verre de l'amitié.

Les jeunes élus se sont réunis le 15 mars prochain pour une première séance de travail.

Nous renouvelons nos félicitations à l'ensemble des candidats et souhaitons aux 11 élus un beau mandat 2023-2024.

- CE2 : Maxence Bazire, Alban Boulier et Eve Servillat.
- CM1 : Arthur Cario, Mahé De Corte, Aubane Devaud Pinon, Julie Merlant, Alex Parlouer et Elise Thomas Beaulieu.
- CM2 : Indira Balu et Adam Khatib.

Si vous souhaitez écrire aux jeunes conseillers :

cme@mairie-crespieres.fr

Myriam Guilmet, référente du CME
Pour la Commission Enfance,
Jeunesse et Scolaire



Les finances communales

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017 - 2022

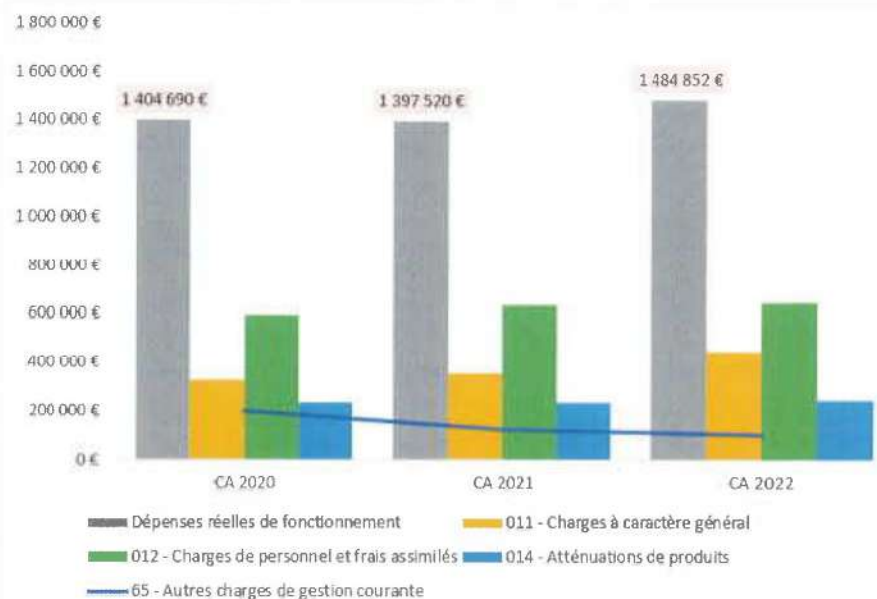
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 407 767	1 438 339	1 405 247	1 412 008	1 408 918	3 411 521
Dépenses réelles de fonctionnement	1 399 451	1 428 835	1 369 190	1 404 690	1 397 520	1 484 852
Charges à caractère général	326 023	394 422	359 300	330 063	358 923	443 366
Charges de personnel et frais assimilés	629 726	609 887	623 124	597 554	638 845	650 893
Atténuations de produits	237 483	237 483	237 483	239 243	237 483	249 369
Autres charges de gestion courante	146 575	142 959	108 841	201 839	129 144	104 020
Charges financières	49 411	44 084	39 886	35 991	33 125	30 869
Charges exceptionnelles	10 233	0	555	0	0	6 335
Dotations aux amortissements		0		0	0	0
Dépenses d'ordre de fonctionnement	8 316	9 504	36 058	7 318	11 397	1 926 669
Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 316	9 504	36 058	7 318	11 397	1 926 669
Virement à la section d'investissement	165 473	268 886	184 188	206 611	428 360	618 825

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse sensible. Les points d'augmentation relevés sont sans surprise : + 13 000 € pour la cantine, + 12 000 € de maintenance + 13 000 € d'énergie (Heureusement que l'éclairage public est entièrement aux LED à Crespières !) + 16 000 € d'honoraires et de contentieux, etc.

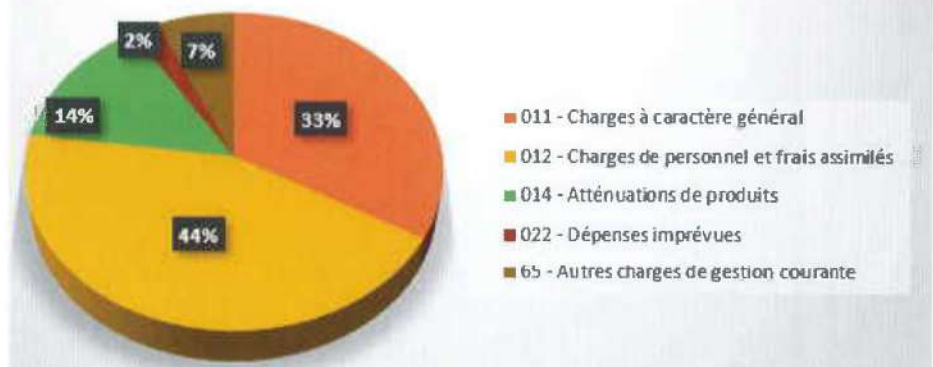
Toutefois, la hausse est de seulement 6 % au-dessus de la moyenne des dépenses des cinq années précédentes, soit bien inférieure à l'inflation cumulée depuis 2017 (11,55 %).

Ce dernier pourcentage est intéressant car il donne également la perte des recettes communales sur la taxe d'habitation compensée. Pour Crespières, à ce jour, cela représente une perte annuelle de 76 000 € environ. Ce chiffre va « évoluer » dans le mauvais sens au fur et à mesure de l'inflation et donc de la baisse de la valeur vénale. Comme je le déclarais dès 2017 : seuls les propriétaires paieront à terme les taxes locales, ce qui posera un problème constitutionnel sur l'égalité devant l'impôt.

Enfin, la masse salariale a progressé de 1,8 %. Pourcentage faible si l'on tient compte de la hausse des indices de 3,5 % en 2022 et de l'évolution salariale classique qui est de 1,5 % par an.



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



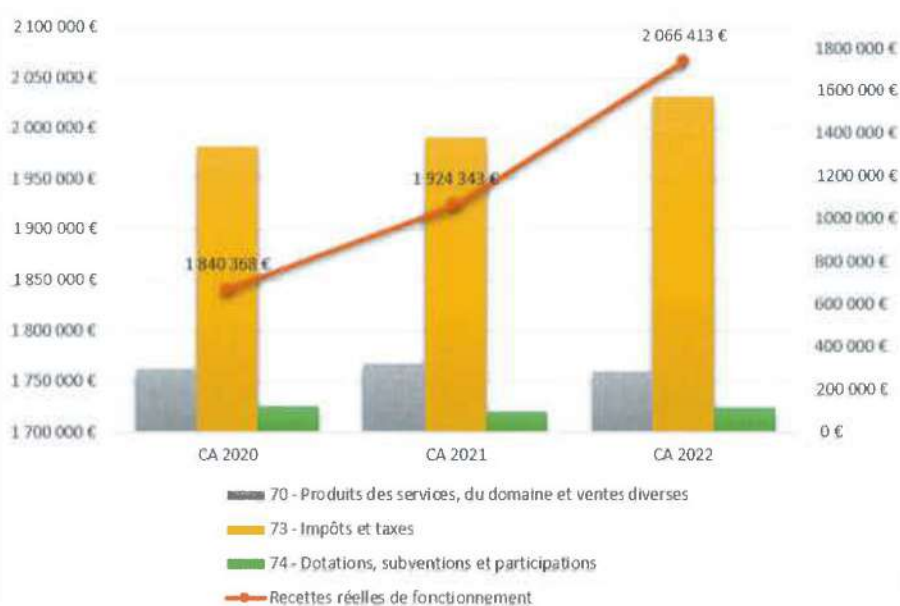
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017 - 2022

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 697 602	1 882 241	1 836 356	1 910 368	1 994 343	4 050 346
Recettes réelles de fonctionnement	1 622 375	1 812 256	1 723 016	1 840 368	1 924 343	2 066 413
Atténuations de charges	4 145	9 034	3 335	4 304	8 312	10 190
Produits des services, du domaine et ventes diverses	245 830	270 984	199 338	297 591	319 221	282 967
Impôts et taxes	1 187 663	1 248 599	1 315 395	1 342 588	1 383 714	1 575 139
Dotations, subventions et participations	142 854	133 964	125 747	125 805	101 944	118 668
Autres produits de gestion courante	30 175	57 774	61 318	67 142	83 616	79 431
Produits financiers	18	18	20	18	16	17
Produits exceptionnels	11 691	91 883	17 863	2 921	27 519	
Recettes d'ordre de fonctionnement	0	0	23 340	0	0	1 913 933
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	23 340	0	0	1 913 933
Résultat de fonctionnement reporté	75 227	69 986	90 000	70 000	70 000	70 000

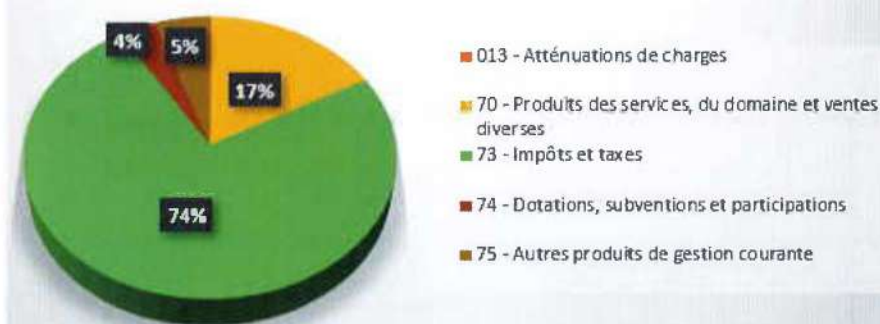
Les recettes de fonctionnement sont en hausse pour deux raisons majeures :

a) La hausse des bases locatives (4,1 %) fixées par l'Etat. (Les taux communaux qui s'appliquent aux bases et votés par le Conseil Municipal sont restées les mêmes depuis la baisse des impôts votée en 2016.)

b) Les recettes fiscales (après deux années d'exonération du foncier pour les nouvelles constructions) sont perçues maintenant et compensent pour l'instant la baisse de la valeur de la taxe d'habitation.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 - 2022						
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 306 737	847 236	936 508	1 207 341	731 975	450 609
Dépenses réelles de fonctionnement	1 306 737	820 569	913 168	1 207 341	682 439	385 746
Dotations, fonds divers et réserves						744
Emprunts et dettes assimilées	134 894	125 449	118 857	121 589	64 053	66 177
Immobilisations incorporelles	34 745	52 559	43 935	60 042	115 454	56 107
Immobilisations corporelles	103 985	126 433	155 306	186 692	98 767	122 809
Immobilisations en cours	1 033 113	516 128	595 071	839 018	404 166	139 911
Dépenses d'ordre d'investissement	0	26 666	23 340	0	49 536	64 862
TAG	0	0	0	0	0	64 862
Opé. d'ordre de transfert entre sections	0	0	23 340	0	0	0
Opérations patrimoniales	0	26 666	0	0	49 536	0

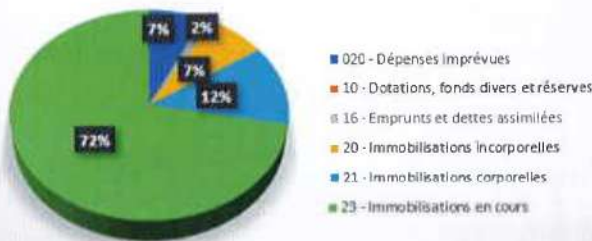
Les dépenses d'investissement sont en forte baisse pour la 2ème année consécutive. Cette baisse est essentiellement due à un recours qui a bloqué nos investissements. La marche en avant a repris depuis quelques mois grâce au rejet du recours par le tribunal.

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017 - 2022						
	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 222 952	1 602 864	1 498 724	1 309 000	1 149 094	2 912 439
Recettes réelles de fonctionnement	686 912	650 455	707 037	739 466	986 502	1 289 318
Dotations, fonds divers et réserves	585 875	549 647	517 878	532 727	478 713	924 683
Subventions d'investissement	87 454	99 940	165 549	202 239	506 807	345 766
Emprunts et dettes assimilées	3 700	500	0	4 500	350	2 200
Immobilisations corporelles	2 585	368	23 610	0	631	0
Immobilisations en cours	7 298	0	0	0	0	0
Amortissements des immobilisations		0	0	0	0	16 669
Recettes d'ordre d'investissement	8 316	36 171	36 058	7 318	60 933	1 623 121
Opé. d'ordre de transfert entre sections	8 316	9 504	36 058	7 318	11 397	1 623 121
Opérations patrimoniales	0	26 666	0	0	49 536	0
Virement de la section de fonctionnement	165 473	268 886	184 188	206 611	428 360	618 825
Solde d'exécution d'investissement reporté	1 527 724	916 239	755 629	562 216	101 659	417 119

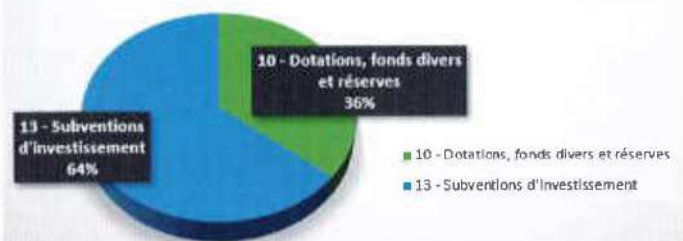
Les recettes réelles d'investissement sont en hausse « mécanique » de 7,4 %. S'ajoute à ce bon pourcentage un abondement important suite à la vente du terrain de la Favière.



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



ÉPARGNE BRUTE

ÉPARGNE 2017 - 2022

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Recettes réelles de fonctionnement	1 697 602	1 882 241	1 836 356	1 910 368	1 994 343	4 050 346
Evolution %		10,9%	-2,4%	4,0%	4,4%	103,1%
Dépenses réelles de fonctionnement	1 407 767	1 438 339	1 405 247	1 412 008	1 408 918	3 411 521
Evolution %		2,2%	-2,3%	0,48%	-0,22%	142,14%
EPARGNE BRUTE	289 835	443 902	431 108	498 360	585 425	638 825
Taux EB	17,1%	23,6%	23,5%	26,1%	29,4%	15,8%
Remboursement capital emprunt	134 894	125 449	118 857	121 589	64 053	66 177
Couverture	oui	oui	oui	oui	oui	oui
EPARGNE NETTE	154 941	318 453	312 251	376 771	521 372	572 648
Evolution %		105,5%	-1,9%	20,7%	38,4%	9,8%
TRESORERIE	2 809 001	2 185 755	1 838 952	1 232 234	1 174 203	3 587 774
Evolution %		-22,2%	-15,9%	-33,0%	-4,7%	205,5%



Crespières a de nouveau réalisé une année de belle qualité. Les finances sont saines et en évolution positive permanente.

L'épargne brute 2022 est de 283 % supérieure à celle de 2017, année référente. Elle est également supérieure de 16 % à celle de 2021 qui constituait le record des résultats.

L'épargne nette (épargne brute moins le remboursement des emprunts) est en progression de 10 % par rapport à 2021.

Ces bons résultats sont la conséquence d'une gestion rigoureuse, de l'anticipation des prélèvements de l'Etat et des baisses des dotations, ceci grâce à des investissements facteurs d'économie ou de recettes foncières.

Notre trésorerie est confortable et pour l'instant, il n'est pas envisagé d'emprunt pour la construction de la maison médicale ni pour l'aménagement du futur parc de Sautour.

L'aménagement du restaurant « O Petit Bouchon » et du parking nous obligera peut-être à un court emprunt « in fine ». L'achat de ce bloc foncier a été autofinancé malgré qu'il fût hors budget 2022.

Enfin, au fil des années, Crespières a constitué un patrimoine important sans emprunt créant une réserve foncière dont la valeur suit l'évolution du bâti crespérois.

De plus une part importante est louée et génère des recettes équivalentes à 9 % des impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière confondues).

En 2023, ces bons résultats seront probablement en baisse pour deux raisons :

1) La baisse continue en valeur vénale du remboursement par l'Etat de la taxe d'habitation.

2) La reprise possible pour la commune du FPIC (Fond de Péréquation Intercommunale), cet impôt direct déguisé que l'Etat demande aux maires de lever à sa place. Ce FPIC est actuellement pris en charge par la Communauté de Communes Gally Mauldre. Si un retour est confirmé au sein des communes, le coût des dépenses de fonctionnement augmentera de 136 000 € et viendra donc amputer d'autant le résultat financier de Crespières.

PS : Les pourcentages cités ci-avant ne tiennent pas compte de l'abondement financier dû à la cession du terrain de la Favière. Les résultats comptables officiels les feront paraître aux résultats du compte administratif. Nous avons pensé qu'il était juste de vous faire connaître le résultat comptable sans tenir compte d'une recette exceptionnelle.

Adriano Ballarin, Maire de Crespières

Avancée des travaux

LE CHÂTEAU (GRAND HÔTEL DE SAUTOUR)

Depuis le bulletin municipal n°50 où était présenté le projet dans son ensemble, les travaux ont commencé dans l'environnement du château depuis le mois de septembre 2022.

En premier lieu, a été réalisée la route d'accès au chantier qui permettra l'accès des véhicules aux appartements du château et à la maison intergénérationnelle,

Une voie piétonne et cyclable sera aménagée menant du centre village à la RD 307 par le chemin des tournelles qui sera non carrossable dans sa partie basse.

La réhabilitation du château lui-même doit commencer dans le courant du premier trimestre 2023 pour une livraison début 2025.

Ce bâtiment tombe en ruine depuis les années 2000, en témoignent la toi-



ture en très mauvais état et les nombreux tags qui recouvrent les murs. Ce chantier titanesque prévoit de ne pas modifier la structure du bâtiment mais de la renforcer. Aucune démolition de la maçonnerie n'est à prévoir donc mais des changements visant à améliorer le confort thermique et acoustique de l'édifice dans les parties communes et privées.

Le château sera divisé en 12 lots, du T2 au T4, majoritairement des duplex. Le plus petit appartement fera 33 mètres carrés.

MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le chantier est entré depuis 3 mois dans la phase de construction. Les murs de soutènement autour de la construction sont maintenant terminés. Les planchers sont terminés également et les murs ont commencé.

Pour faciliter la construction, une grue de 30m a été érigée pour quelques mois.

La livraison de la maison intergénérationnelle est prévue au deuxième semestre 2024.

Les sociétés ATLAND et « Les Maisons de Marianne » sont en charge de cette réalisation.

Les Maisons de Marianne développent depuis plus de 13 ans un concept de logements intergénérationnels solidaires, adaptés au bien-



vivre ensemble et au maintien à domicile des personnes âgées. En collaboration avec les collectivités et les bailleurs sociaux, la société propose un habitat solidaire participatif et inclusif, en maintenant le lien social, grâce à un accompagnement et une animation faisant appel aux habitants.

LE PARC DU CHÂTEAU

Il est devenu propriété de la commune le 28 octobre 2022 par la négociation menée par Monsieur Le Maire avec le promoteur. Cette acquisition n'a rien coûté à la commune.

Un premier défrichage, des abords du bassin et de l'îlot central, a déjà été réalisé dans le cadre également de cette négociation. Les pierres meulières des murs de l'ancienne ferme et des dépendances du château ont été mises de côté pour permettre





la reconstruction d'un mur le long de la rue St Martin en remplacement du mur en parpaings. Une grille en fer ainsi qu'un portail seront installés rue St Martin et viendront clore l'enceinte.

Comme déjà décrit dans de précédents bulletins, le parc sera réservé à la promenade, aux sorties en famille ou entre amis. Le lieu pourra accueillir ponctuellement des événements festifs : festivals, feux d'artifice, balade contée.

L'agence « Ingéniéry » du Département accompagne la commune pour le choix d'un architecte paysagiste qui sera en charge de cette très belle opération. L'appel d'offre a réuni plusieurs cabinets et les démarches administratives sont maintenant terminées. L'architecte a été choisi et va présenter son projet à la commission urbanisme. Le comité consultatif sera également informé. La décision finale sera prise en conseil municipal en fonction des retours des parties investies.

Les travaux du parc débuteront vers la fin de l'année 2023 début 2024 et dureront une dizaine de mois.



PREMIÈRE PIERRE DE LA MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ, DE LA PHARMACIE ET DE LA MAISON INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 8 décembre 2022, Monsieur Le Maire posait la première pierre de la Maison Pluridisciplinaire de Santé (MPS) et de la Pharmacie puis de la maison intergénérationnelle en présence des élus de Crespières, des maires de nos communes voisines et de notre député Karl Olive. L'occasion pour lui de rappeler l'importance pour notre village de ces trois projets.

DOMAINE DE LA FAVIÈRE : LES LOGEMENTS, LA MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTÉ (MPS), ET LA PHARMACIE

Nous avons évoqué dans le bulletin municipal n°48 le projet du domaine de la Favière qui, après un retard de plus de deux ans suite à un recours avait mis à l'arrêt le projet dans son ensemble. Le chantier de la construction de la Maison Pluridisciplinaire de Santé (MPS) et de la pharmacie ont pu débuter, il y a trois mois.

Le domaine de la Favière avec ses 47 logements a quant à lui commencé courant juin car le recours ayant été purgé, la société Bouygues a pu acheter les terrains concernés. Le planning est respecté. Les voiries sont terminées ainsi que les VRD et, tous les logements sont pratiquement sortis de terre.

(...)



(...)

Le décalage de la construction MPS et de la pharmacie est dû au fait de la vente tardive d'une partie du terrain communal à Bouygues, toujours suite au recours. Les différentes phases de choix de l'architecte après appel à candidature ainsi que des entreprises du bâtiment ont été décalées en conséquence. Ceci a également entraîné une augmentation du prix initialement budgété d'environ 300 000 € du fait de l'augmentation des prix des matières premières dû la pénurie liée au COVID et à la guerre en Ukraine.

Aujourd'hui, toutes les entreprises intervenantes ont été retenues, les VRD et fondations sont terminées. Les travaux des planchers et d'élévation des murs vont pouvoir commencer et dans les semaines à venir, vous pourrez apercevoir les volumes des deux bâtiments à partir de la RD307.

Christian Bézard et Didier Le Saux
Pour la Commission Urbanisme



Enfouissement des réseaux

L'enfouissement des réseaux aériens, électricité, télécom et éclairage public se poursuit dans notre village.

Les opérations d'enfouissement qui portent sur les réseaux aériens, permettent :

- **de gagner en sécurité** : par son obsolescence, le réseau peut s'avérer dangereux, risque de chute, courts-circuits, incidents lors de l'élagage des arbres.
- **de gagner en qualité** : ces travaux permettent d'optimiser la qualité de la distribution par la mise en place d'un réseau neuf et souterrain à l'abri des intempéries.
- **d'améliorer l'espace public** : avec la suppression des réseaux aériens, le cadre urbain est embelli. Grâce à la disparition des poteaux sur les trottoirs, la circulation y est facilitée.

La dernière opération en date, rue d'Herbeville qui a débutée fin 2021, vient seulement d'être terminée.

Le chantier était relativement complexe car il s'agissait de haute tension et il a fallu rejoindre un poste transformateur situé après l'entrée de Croix-Marie, route de Boulémont.

Conjointement à cette opération, la pose de 4 candélabres a prolongé l'éclairage public devant la sortie du domaine de la Favière et jusqu'à la dernière maison.

Christian Bézard
Pour la Commission Voirie





Comment avoir une démarche écologique, de protection environnementale et qui ne coûte rien à notre commune ?

Lorsque le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la rénovation du Grand Hôtel de Sautour, l'aménagement du futur parc et la construction de la maison intergénérationnelle, j'ai proposé au maître d'œuvre, la société Atland que les 18 000m³ de déblais du terrassement reste sur le territoire de Crespières. Cet accord donnant/donnant satisfaisait les deux parties.

En effet, l'investisseur a économisé les frais de décharges. En échange, outre les transports polluants évités, le terrain contigu au cimetière a été relevé afin d'être proche du niveau actuel de celui existant. Ceci en prévision d'une

extension volontairement dirigée vers une démarche plus naturelle du lieu. Même si cette extension ne verra le jour que dans plusieurs décennies, les quelques 200 arbres et arbustes plantés auront atteint leurs tailles adultes et arboreront ce futur lieu de recueillement.

L'autre lieu choisi a été le terrain communal situé sur la route des Flambertins. Ce terrain, ancienne décharge communale, a été renaturé grâce à un relevage du sol qui fut refaçonné. Quelques 800 arbres et arbustes ont été plantés afin d'y créer un nouveau lieu boisé d'essences diverses locales. Une plateforme de

1 500 m² a été aménagée et sert de lieu de stockage pour notre équipe d'agents techniques.

Souvent, les solutions les plus simples sont les plus efficaces. Le respect et la protection de la nature, de notre environnement, n'ont rien à faire avec un dogmatisme sectaire et professoral.

- 18 000m³ de déblais de terrassement conservés sur notre territoire.
- Renaturation de deux sites grâce à la plantation de plus d'un millier d'arbres en deux semaines.
- L'anticipation de la future extension de notre cimetière.

L'ensemble a été réalisé sans que cela ne coûte le moindre centime aux Crespiérois.

Adriano Ballarin
Maire de Crespières



Samedi 15 avril : Journée de la Transition Ecologique à Crespières

Réservez dans votre agenda : Crespières organise sa deuxième

Journée festive de la transition écologique le samedi 15 avril 2023

Cette journée s'inscrit dans le cadre des thématiques du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) voté en 2022 par la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM).

Tous les habitants de la CCGM y sont conviés. Nous avons conçu un programme varié, adapté à tous les âges (y compris les enfants). Prenez le temps de le découvrir et de vous inscrire lorsque c'est nécessaire.



HABITAT ET URBANISME

10h45 – 12h15 Conférence interactive sur la rénovation énergétique de l'habitat Quoi faire ? Quels travaux ? Comment ne pas se faire arnaquer ? C'est quoi Ma Prim'Renov ?

Toute la journée Rendez-vous individuels avec un conseiller France Renov' pour explorer votre projet de rénovation énergétique. Prise de rendez-vous impérative auprès de l'accueil de la mairie (Place de l'Eglise, 01 30 54 44 12, accueil@crespieres.fr). Places limitées. Priorité donnée aux Crespiérois.

14h – 17h Exceptionnel ! Présence sur la place de la mairie du Nomad'Appart, un appartement pédagogique mobile sur les économies d'eau et d'énergie ainsi que sur le confort dans le logement.



MOBILITÉ

9h30 – 16h Stand Répar'vélo et remise en selle. Cela fait longtemps que votre vélo n'a pas été sorti du garage ? Venez le faire réviser par des bénévoles (pièces à fournir par vos soins). En prime, vous pourrez, si vous le souhaitez, être entraîné et remis en confiance dans votre pratique pour vous lancer en sécurité dans vos trajets sans émission carbone.

10h – 12h Stand Pedibus : Et si on allait à l'école à pied ? Crespières a lancé avec succès le Pedibus, un service entre parents, et une solution alternative à la voiture pour emmener les enfants à l'école en toute sécurité.



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

9h – 10h30 Balade Nature, au départ de la mairie avec Eco-Garde.

9h30 – 16h Troc des Plantes C'est le printemps ! Venez échanger graines et jeunes pousses pour un beau jardin au service de la biodiversité.

10h – 17h Stand pédagogique de la Ligue de Protection des Oiseaux

9h30 – 16h Ruche pédagogique numérique Tout savoir sur les abeilles grâce à cette ruche sans abeille avec des contenus interactifs (films, quiz)



MOBILISATION DES ACTEURS

9h30 – 12h30 Fresques du Climat enfants et parents. Cette année La Vitrine du Développement Durable animera en parallèle un atelier destiné aux 9-12 ans et un atelier pour leurs parents...et tous les jeunes et adultes qui voudront se joindre à eux ! La Fresque du climat est un atelier ludique qui permet de comprendre les mécanismes du dérèglement climatique, l'enchaînement des causes et leurs effets. Un prérequis pour orienter ses actions dans le bon sens !

L'atelier pour les parents est de 9h30 à 12h30, celui des enfants de 10h30 à 12h30. Deux possibilités pour la prise en charge des enfants avant leur Fresque :

- Prise en charge de 9h30 à 10h30 par une animatrice
- Participation à la balade nature de 9h à 10h30 (voir ci-dessus)

Inscription obligatoire auprès de l'accueil de la mairie (Place de l'Eglise, 01 30 54 44 12, accueil@crespieres.fr)

13h30/14h30 – 16h Grand jeu en famille : 1h30 pour Sauver la planète ! Durée 1h30, Nous vous attendons pour le départ entre 13h30 et 14h30. Remise des prix pour les vainqueurs à 16h.

14h – 16h30 Atelier 2 tonnes : un « serious game » immersif. La mission de votre équipe : réduire son empreinte carbone moyenne à 2 tonnes, condition pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (c'est-à-dire un équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre générées par l'activité humaine et l'absorption de ces mêmes gaz par des réservoirs naturels ou artificiels). Inscription obligatoire avant le 12 avril auprès de l'accueil de la mairie (Place de l'Eglise, 01 30 54 44 12, accueil@crespieres.fr)

14h30 – 16h30 Inventons nos vies bas-carbone Agir contre le dérèglement climatique, d'accord mais comment ? Joignez-vous à cet atelier pour trouver des réponses (âge minimum : 16 ans). Inscription obligatoire auprès de l'accueil de la mairie (Place de l'Eglise, 01 30 54 44 12, accueil@crespieres.fr)

14h – 17h30 Ludothèque. Des jeux pour tous les âges pour découvrir comment préserver notre futur !

9h30 – 17h Stand Tri et recyclage des déchets. Quels sont les acteurs de la collecte et du traitement de nos déchets ? Qu'en font-ils ? Comment dois-je trier mes déchets ?

9h30 – 17h Stand Don et Troc. Donnez une seconde vie aux objets que vous n'utilisez plus. Profitez des objets proposés plutôt que d'acheter neuf.

En pratique : déposez vos objets (peu encombrants) le matin sur le stand. Toute personne pourra récupérer un objet sur le stand sans contrepartie, même si elle n'a pas déposé de don, mais elle s'engage à ne pas le revendre. Les objets restant en fin de journée seront remis à une recyclerie.



EXEMPLARITÉ

Toute la journée Exposition Village Fleuri. Couronnement de plusieurs années d'engagement, Crespières vient d'obtenir sa première fleur. Nous n'allons pas nous arrêter là !

9h-10h30 Conférence interactive sur le PCAET avec Monsieur le Maire de Crespières. Vous avez pu lire des communications sur le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) de notre intercommunalité dans le Bulletin municipal et dans les newsletters. Mais connaissez-vous les plans d'action qui ont été décidés ? Venez les découvrir et poser vos questions. Bonus : un quiz final vous permettra peut-être de remporter un lot.

10h-17h Stand POPULI. Si vous avez des questions sur l'application de sondage Populi utilisée par Crespières, vous pourrez les poser aux fondateurs crespérois de cette entreprise.



ÉCONOMIE LOCALE

9h – 13h Vente de produits locaux. La Vitrine du Développement Durable rassemble pour vous quelques pépites de notre territoire.

10h – 14h30 Petite restauration proposée par la boulangerie Schaeffer.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

9h30 – 13h Stand Gally Watt. Il était une fois des citoyens qui se demandaient comment agir pour diminuer la consommation des énergies fossiles (vous savez, celles qui s'épuisent, qui polluent, qui viennent de loin...).

Il était une fois des citoyens qui se sont réunis, re-réunis, re-re-réunis car ils avaient envie de produire des énergies renouvelables en local.

Il était une fois des citoyens qui se sont dit : « Chiche ! »

Voilà, aujourd'hui ils sont prêts à vous présenter l'idée, la volonté, les besoins pour avancer et surtout... à vous embarquer dans cette belle aventure !

Samedi 15 avril 2023

Journée festive de la transition écologique à Crespières

- EXEMPLARITÉ**
Exposition Village Fleuri
- ÉNERGIES RENOUVELABLES**
Stand Gally Watt
- HABITAT ET URBANISME**
Conférence interactive sur la rénovation énergétique de l'habitat (10h45 - 12h15)
Visitez le NomadAppart, un appartement pédagogique mobile (14h - 17h)
Rendez-vous individuels avec un conseiller Francis Flaxey *
- PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL**
Ballade nature avec Eco-Gards (9h - 10h30)
Stand pédagogique de la Ligue de Protection des Oiseaux
Pêche pédagogique numérique
Truc des Plantes
- MOBILITÉ**
Stand Répar'Vélo et remise en selle (matin)
Stand Podibus « Et si on allait à l'école à pied ? » (10h - 12h)
- MOBILISATION DES ACTEURS**
Espaces du climat enfants et parents (9h30 - 12h30) *
Grand jeu famille : 1h30 pour Sauver la Planète ! (13h30/14h30 - 16h)
Atelier 2 tonnes, un « serious game » immersif (14h - 16h30) *
Atelier Inventons nos vies bas-carbone (14h30 - 16h30) *
Jouons ensemble à la Ludothèque (14h - 17h30)
Stand Tri et recyclage des déchets
Stand Don et Troc
- ÉCONOMIE LOCALE**
Vente de produits locaux
Petite restauration locale

Plus de détails sur ce programme sur crespieres.fr
Inscription à l'accueil de la mairie, au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr

Récompenses aux Concours VVF National et Départemental : 1^{ère} fleur



Après 3 participations et l'obtention des 5 pétales ouvrant la porte du Concours National Villes et Villages fleuris, nous avons été très heureux et fiers de recevoir en fin d'année 2022 notre 1^{ère} fleur.

Cette reconnaissance nationale souligne notre engagement exemplaire pour l'amélioration de notre cadre de vie et la protection du patrimoine architectural et paysager de Crespières tout en participant au bien vivre ensemble.

Cette 1^{ère} Fleur récompense les choix des mandatures successives, orientant Crespières vers les économies énergétiques et des ressources naturelles, et la transformation profonde de son centre village et de notre cadre de vie.

Cette labellisation met en lumière le travail de notre équipe technique, de Fabien, Vincent, Antony, Kaan et notre apprenti Lou-Gabriel que vous voyez œuvrer toute l'année dans nos espaces verts. Avec leur plaisir du travail bien fait, en suivant formations et conseils ils n'ont pas hésité à adopter de meilleures pratiques mieux adaptées au respect de notre environnement : paillages, tontes raisonnées, utilisation de vivaces, semis, bouturages.

Le jury a pris en compte la place que nous accordons au végétal dans l'aménagement de nos espaces publics et sur nos nouveaux projets de construction. L'implication de chaque citoyen, attentif au devant de sa maison, au respect des espaces partagés, à l'entretien de nos sentes fleuries montre la participation des crespérois à la valorisation de son cadre de vie.

Notre attention à la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité en récupérant l'eau de pluie à l'école, la mairie, le presbytère et au futur domaine de la Favière et en n'utilisant plus aucun produit phytosanitaire depuis plusieurs années, ont été des points remarquables.

Notre soin à valoriser le patrimoine botanique régional en choisissant des essences locales et non horticoles, l'embellissement et l'harmonie de notre cœur de village entre la mairie et le presbytère ont été soulignés.

Notre travail pour faire évoluer le tracé des chemins de randonnée pédestres et équestres qui parcourent notre commune, va permettre la découverte de notre village, de

notre lavoir. Il va susciter la venue de marcheurs curieux de découvrir Crespières et contribuer à l'attractivité touristique de notre territoire.

Mais l'aventure VVF n'est pas terminée car nous espérons bien continuer à nous améliorer et recevoir d'autres « Fleurs » dans les années à venir.

Alors n'hésitez pas et fleurissez vos maisons et trottoirs ! Profitez de la journée du 15 avril, Journée de la Transition Ecologique, pour participer au Troc des plantes et semis pour trouver l'inspiration.

Le Concours du Département Villes et Villages fleuris vient de nous décerner également 3 nouveaux trophées :

- Trophée « Cœur de ville et sa mairie fleurie »

Notre place de la mairie s'enjolive d'année en année avec la multiplication des bulbes. La présence végétale est y favorisée en toute saison.

- Trophée « L'Eau et les îlots de fraîcheurs »

Ce trophée récompense la mise en valeur de notre abreuvoir nettoyé et planté de vivaces adaptées ; la reconstruction à l'identique de notre lavoir et son accès uniquement par chemin de randonnée ; ainsi que notre démarche de sauvegarde et de réaménagement de la grande pièce d'eau de l'Hôtel de Sautour.

- Trophée « Cimetière naturel »

Le terrain contigu à notre cimetière a été terrassé avec les déblais des travaux en cours dans notre village. Il vient d'être planté de près de 200 arbres et arbustes choisis avec soin. Dans quelques années, les arbres auront prospéré et des tombes pourront être installées.

Nouvelle action !

Depuis cette année, nous avons choisi de célébrer chaque naissance de petit crespérois par la plantation d'un nouvel arbre. Nous avons planté 9 arbres cet automne tous signalés par un panneau portant le nom de l'essence.

Agnès Tabary

Pour la Commission DDEM



Chenilles processionnaires

Le département des Yvelines est confronté à l'invasion d'une espèce de nuisible appelée chenille processionnaire. Leurs nids sont bien visibles sous forme de cocons blancs et leurs présences augmentent chaque année.

Certaines zones sont durement touchées et dans notre village de Crespières **des pins et des chênes sont concernés** par plusieurs nids de chenilles qu'il faut détruire car elles représentent un **véritable danger pour les hommes et les animaux**.

Leurs poils extrêmement urticants de par leur structure se fixent dans la peau et les muqueuses en provoquant une **réaction urticante** qui peut devenir grave.

Il est demandé à tous les propriétaires disposant d'arbres sur lesquels des nids sont visibles de bien vouloir les détruire en faisant appel à un professionnel afin de limiter et réduire au maximum la présence de ces chenilles très nuisibles.

D'autre part, en ce début de printemps, les chenilles se déplacent en procession du sol où elles ont hibernés vers les troncs pour créer leurs nids dans les branches. Pour éviter l'ins tallation des nids, il est donc temps d'installer des pièges, grands sacs spécifiques qui se placent facilement par serclage autour des troncs des pins. Pour les chênes, les chenilles restant à l'année dans l'arbre, la seule



défense étant la destruction des nids.

Plusieurs professionnels du 78 peuvent intervenir efficacement.

TRANSPORTS

Transport A la Demande

Nous vous rappelons que **Crespières** bénéficie depuis le 11 juillet 2022 d'une ligne de bus fixe, la **ligne 2**, pour gagner la **gare de St Nom la Bretèche**.

Cette ligne de minibus est accessible **aux heures de pointe sans réservation** :

- de 6h35 à 8h35 dans le sens Crespières - Gare de St Nom la Bretèche
- de 17h50 à 20h50 dans le sens inverse

Attention en heures de pointe, l'arrêt mairie n'est pas desservi. Les arrêts desservis sont « Croix Marie », « Chemin aux Bœufs » et « Carrefour 307 ».

Le reste de la journée, en **heures creuses**, le TAD n'est accessible que **sur réservation**. Tous les arrêts sont alors desservis.

Pour accéder à ces services, il vous suffit de produire un pass Navigo valide ou un ticket de métro.

Agnès Tabary

Pour la Commission Communication

Réservations : tad.idfmobilites.fr



SÉCHERESSE

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser couler l'eau



Utiliser les appareils de lavage à plein



Limiter les arrosages des jardins



Installer des équipements économes en eau

INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

Je me souviens : une gare à Crespières

Le tramway dit « Le tacot » reliant Versailles à Maule (TVM) était une ancienne ligne de tramway à vapeur appartenant au département de Seine-et-Oise. Initialement à voie métrique, il reliait la gare de Rive-Droite à Versailles au centre-ville de Maule.

Il assurait le transport des voyageurs et des marchandises et était bien connu pour ses nuisances sonores et olfactives, ses retards légendaires et son déficit d'exploitation.

Histoire :

En 1896, Messieurs Perrichon et Gallitti, constructeurs de chemins de fer et de tramways, obtiennent du département de Seine-et-Oise la concession pendant 50 ans d'une ligne de tramway à construire entre Versailles et Maule.

Dès le début du fonctionnement de la ligne, les habitants de Bailly et Noisy-le-Roi se plaignent du bruit, de la vitesse du train, alors jugée excessive, et de la fumée âcre et nauséabonde de la locomotive « Pinguely ».

En 1909, Messieurs Monod et Seydoux obtiennent la concession d'un prolongement de la ligne jusqu'à Meulan, dans le cadre de la mise en place du réseau départemental de Seine-et-Oise, pour lequel ils créent la compagnie des chemins de fer de grande banlieue.

Durant et après la Première Guerre mondiale, du 1er mai 1916 au 15 août 1920, le trafic est interrompu, suite à la réquisition des salariés, et celle des matériels pour l'effort de guerre.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les chemins de fer sont les seuls moyens de déplacement de la population face à la pénurie de carburants et de matières premières.

Le trafic a définitivement cessé en 1944 et la ligne a été déclassée en 1951.

Trafic voyageurs :

Début 1900, le trafic est renforcé les jours fériés et les dimanches pour permettre aux Versaillais de se rendre à la campagne. À la station de Saint-Nom-la-Bretèche, un omnibus les conduisait à l'orée de la forêt de Marly.

En 1909, des trains spéciaux sont même affrétés en soirée entre Saint-Nom-la-Bretèche et Versailles, pour permettre à la population d'assister au spectacle des Grandes eaux.

Le train à vapeur eut aussi ses drames, comme cet accident de novembre 1934, lorsqu'un mécanicien et un chauffeur furent tués lors d'un déraillement à Crespières.

Trafic marchandises :

En cette époque où les transports routiers sont particulièrement inefficaces, la ligne joue un rôle majeur pour favoriser le développement des industries locales, essen-



tiellement la Sucrierie de Chavenay (1871-1931), la Briquetterie de Feucherolles (1828-1954) et la fabrique de cannes de Maule, qui génèrent un gros trafic de marchandises. Le tramway transporte également les « gadoues », déchets urbains très malodorants utilisés comme engrais agricoles.

La ligne, ses gares et stations :

La voie ferrée part de la gare de Versailles, rive droite (intersection du boulevard de la Reine et de l'impasse de Clagny) et emprunte les voies publiques suivantes : impasse de Clagny, boulevard de la Reine, boulevard du Roi, rond-point du Chesnay, rue des Marais, boulevard Saint-Antoine, route nationale jusqu'à Rocquencourt. Elle traverse les différents villages proches de la 307 jusqu'à Maule.

- De Versailles à Noisy-le-Roi, le 8 avril 1895,
- De Noisy-le-Roi à Maule, le 8 octobre 1899, La ligne entre Versailles et Maule (26 km) est ouverte
- De Maule à Bouafle et à Meulan (16 km) en 1909, portant la ligne à 42 km.

En 1913, la ligne, construite à l'écartement métrique et gabarit étroit, est convertie à l'écartement normal.

Les stations se composent de petits bâtiments sur fondations de meulières, faits d'une alternance de maçonnerie et de briques sur quatre ou cinq rangées. La station de Noisy-le-Roi (face à la poste actuelle) est équipée pour la prise d'eau des locomotives.



Eglise Saint-Martin

Dans le cadre du dispositif « Entretien du patrimoine rural », le département a entériné un programme d'aide pour l'entretien de nos édifices historiques.

Les communes de moins de 25 000 habitants qui sont adhérentes à l'agence IngénierY peuvent ainsi bénéficier d'une **aide départementale** afin de **sauvegarder leur patrimoine** et ainsi mettre en place des actions préventives de conservation destinées à limiter les restaurations lourdes et coûteuses.

La présente convention fait suite à la délibération du Conseil Municipal du 10 février 2021 souhaitant bénéficier de travaux d'entretien préconisés suite au diagnostic sanitaire de l'église.

Le carnet d'entretien prévoit une intervention sur 4 ans :

Année 1 :

- Repiquage de la toiture en tuiles plates (versant nord de la Nef)
- Brossage et démoussage de la couverture
- Révision des chéneaux
- Entretien du paratonnerre

Année 2 :

- Repiquage de la couverture en ardoises (flèche)
- Brossage et démoussage de la couverture
- Révision des chéneaux

Année 3 :

- Maçonnerie pierre de taille
- Dévégétalisation des maçonneries extérieures
- Reprise ponctuelles d'enduits
- Rejointoiement
- Remaillage des fissures

Année 4 :

- Lot charpente
- Nouvelle échelle d'accès à la plateforme des cloches
- Reprise du plancher pour permettre un entretien sécurisé
- Lot vitraux
- Restauration du vitrail cassé au niveau du chevet
- Pose d'une grille de protection



L'ancienne gare de Feucherolles a été préservée. Rachetée par la mairie en 2002 puis restaurée en 2015 grâce à une subvention européenne, l'ancienne gare s'appelle désormais « Maison de la Plaine » et abrite le siège de l'Association Patrimoniale de la Plaine de Versailles et du Plateau des Alluets.



Et maintenant ?

Le terrain de la ligne du tramway appartient toujours au département des Yvelines. Alors, face au trafic routier important de la 307, rêvons à une future ligne de tramway ou bien à une piste cyclable reliant Crespières à Feucherolles !!!

Hervé Welgan



Les travaux de la première phase ont débuté fin novembre 2022.

Christian Bézard
Pour la Commission Patrimoine

Dossiers menés par la Commission enfance-jeunesse de la CCGM

ABS : Analyse des Besoins Sociaux de notre territoire

Depuis septembre 2022, la CCGM s'est lancée dans une analyse précise des **besoins sociaux de notre population** pour comprendre et définir les besoins de nos habitants.

Les thèmes principaux sont :

- Aider les familles à concilier : famille-travail-vie sociale
- Faciliter la relation parent-enfant et soutenir les jeunes
- Créer des conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle de tous
- Accompagner les foyers pour améliorer le cadre de vie et les conditions de logement à tous les moments de la vie
- Favoriser la santé et la prise en charge du handicap
- Soutenir le développement de pôles de mutualisation sur la CCGM pour faciliter les échanges entre communes et bénéficier des ressources de chaque collectivité

Pour cela, nous avons signé une convention territoriale globale avec la CAF qui subventionne pour moitié l'audit sur le **diagnostic du Territoire**.

L'agence ITHEA a été choisie pour réaliser ce travail à nos côtés. Des entretiens ont eu lieu avec des élus de chacune de nos communes.

Une enquête **auprès de la population toute entière** est en préparation. Il sera important que le maximum d'habitants de la CCGM y réponde pour arriver à un diagnostic le plus fiable possible de notre territoire. Nous pourrions alors apporter des réponses adaptées à chacun et prioriser nos actions.

Nous comptons donc sur vous tous, enfants, jeunes, adultes, actifs, inactifs, retraités, seniors, dépendants ou non pour **répondre à ce questionnaire**.



Jeux Olympiques Paris 2024

Nous avons postulé pour que notre Intercommunalité soit retenue pour le label **TERRE DE JEUX 2024**. Après lecture de notre dossier et visites de nos installations sportives et d'accueil, la CCGM a été labellisée pour le tennis et le vélo.

Aussi, d'ici l'ouverture des JO 2024, nous serons centre de préparation et d'entraînement. A ce titre, nous serons amenés à recevoir sur notre territoire des délégations olympiques et para-olympiques. Notre dossier a reçu un avis favorable pour que cela se poursuive ensuite pendant la période des JO.

Agnès Tabary

Adjointe au maire de Crespières
Déléguee Communautaire de la CCGM



Dossiers menés par la Commission enfance-jeunesse de la CCGM

ABS : Analyse des Besoins Sociaux de notre territoire

Depuis septembre 2022, la CCGM s'est lancée dans une analyse précise des **besoins sociaux de notre population** pour comprendre et définir les besoins de nos habitants.

Les thèmes principaux sont :

- Aider les familles à concilier : famille-travail-vie sociale
- Faciliter la relation parent-enfant et soutenir les jeunes
- Créer des conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle de tous
- Accompagner les foyers pour améliorer le cadre de vie et les conditions de logement à tous les moments de la vie
- Favoriser la santé et la prise en charge du handicap
- Soutenir le développement de pôles de mutualisation sur la CCGM pour faciliter les échanges entre communes et bénéficier des ressources de chaque collectivité

Pour cela, nous avons signé une convention territoriale globale avec la CAF qui subventionne pour moitié l'audit sur le **diagnostic du Territoire**.

L'agence ITHEA a été choisie pour réaliser ce travail à nos côtés. Des entretiens ont eu lieu avec des élus de chacune de nos communes.

Une enquête **auprès de la population toute entière** est en préparation. Il sera important que le maximum d'habitants de la CCGM y réponde pour arriver à un diagnostic le plus fiable possible de notre territoire. Nous pourrions alors apporter des réponses adaptées à chacun et prioriser nos actions.

Nous comptons donc sur vous tous, enfants, jeunes, adultes, actifs, inactifs, retraités, seniors, dépendants ou non pour **répondre à ce questionnaire**.



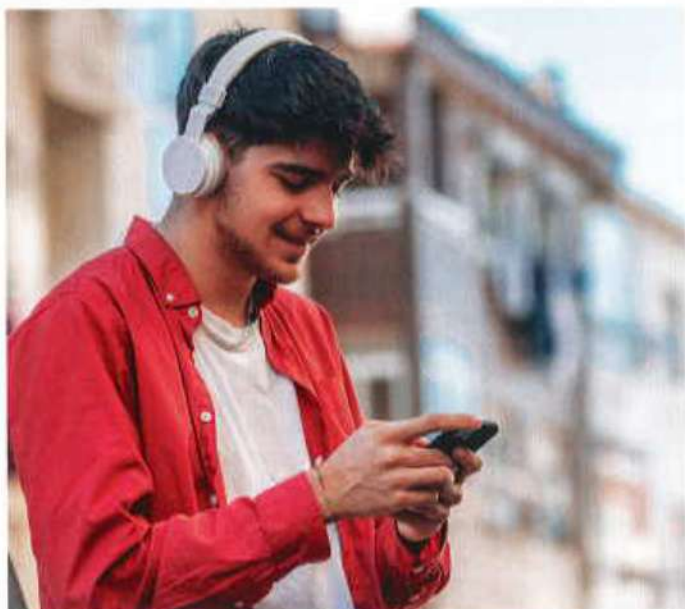
Jeux Olympiques Paris 2024

Nous avons postulé pour que notre Intercommunalité soit retenue pour le label **TERRE DE JEUX 2024**. Après lecture de notre dossier et visites de nos installations sportives et d'accueil, la CCGM a été labellisée pour le tennis et le vélo.

Aussi, d'ici l'ouverture des JO 2024, nous serons centre de préparation et d'entraînement. A ce titre, nous serons amenés à recevoir sur notre territoire des délégations olympiques et para-olympiques. Notre dossier a reçu un avis favorable pour que cela se poursuive ensuite pendant la période des JO.

Agnès Tabary

Adjointe au maire de Crespières
Délégue Communautaire de la CCGM



Don du sang

La santé est ce qui nous motive. Au cours de l'année 2022, nous avons organisé 4 collectes qui ont permis de recueillir 229 poches de sang total. Nous remercions les donateurs qui se sont déplacés pour participer aux collectes afin de remplir ce geste humanitaire.

Il faut savoir que les besoins quotidiens du système de santé sont de 10 000 poches et qu'une poche de sang ne se conserve pas plus de 42 jours. Ce qui nécessite que les collectes soient régulières tout au long de l'année. Le don de sang ne présente aucun risque. Il est fait par une infirmière sous le contrôle d'un médecin. Il faut compter une heure entre la prise de renseignements, l'entretien prédon avec un médecin, la collecte et la collation.

Vous pouvez sauver une vie en consacrant une heure de votre temps.

Le don de sang ne se fait pas à crédit : on ne peut pas « rembourser » le sang que l'on aurait reçu lors d'une transfusion car on ne peut plus donner son sang si on a été transfusé. Alors, autant le faire avant !

Pour l'année 2023, **les collectes sont prévues de 15h00 à 19h30, Salle Joe Dassin à Feucherolles, les vendredi 12 mai, 15 septembre et 17 novembre.** Nous rappelons que depuis la crise de la COVID, les collectes se font sur rendez-vous. La prise de rendez-vous s'effectue sur le site internet de l'EFS. Vous pouvez y accéder en tapant « rdv efs » dans un moteur de recherche.

Merci à tous et à bientôt.

Le bureau de l'Amicale des Donneurs de Sang

JEUNESSE

Cantine : nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2023

Face à la forte hausse de plusieurs postes de dépenses (énergie, eau, prix des denrées alimentaires), la commune se voit contrainte de répercuter une partie de ces coûts sur les tarifs de la cantine.

Afin d'estimer au plus juste le coût du repas et la hausse pour 2023, une étude analytique a été réalisée (cf. résultats ci-après) et transmise à l'AIPEC (association des parents d'élèves) pour information.

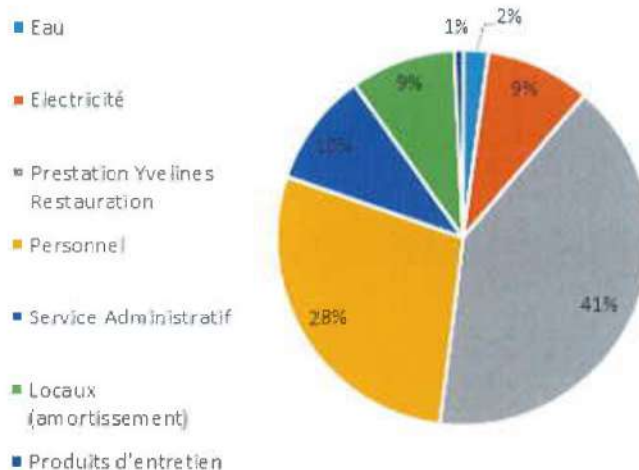
Mais, la commune a souhaité poursuivre son soutien aux familles et maintient sa participation moyenne au coût du repas à hauteur de 41% (idem 2022 ; 36% en 2021) soit un budget annuel supplémentaire estimé à 4 000€ pour 2023.

Les nouveaux tarifs pour la cantine applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 sont les suivants :

Quotient familial	Tarif 2023 *
A (<665€)	4,85 €
B (665<QF<1175€)	5,10 €
C (1176€<QF<1695€)	5,45 €
D (1696€<QF<2700€)	5,85 €
E (> 2700€)	5,90 €
Tarif extérieurs « commune et CCGM »	7,50 €
Tarif spécifique Enfants avec PAI	3,10 €

* par délibération du conseil municipal du 23 janvier 2023

Cantine
Analyse du coût des repas par poste pour 2023



Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

Pédibus : les arrêts s'affichent !

Le pédibus permet, depuis 2022, aux enfants crespérois de se rendre à l'école à pied, accompagnés d'un ou deux parents qui se relaient.

Ce service, créé par la mairie et en partenariat avec l'AIPEC (association des parents d'élèves), est utilisé chaque matin, par **une trentaine d'enfants** sur 4 lignes qui relient les différents quartiers du village à l'école Emilie du Châtelet.

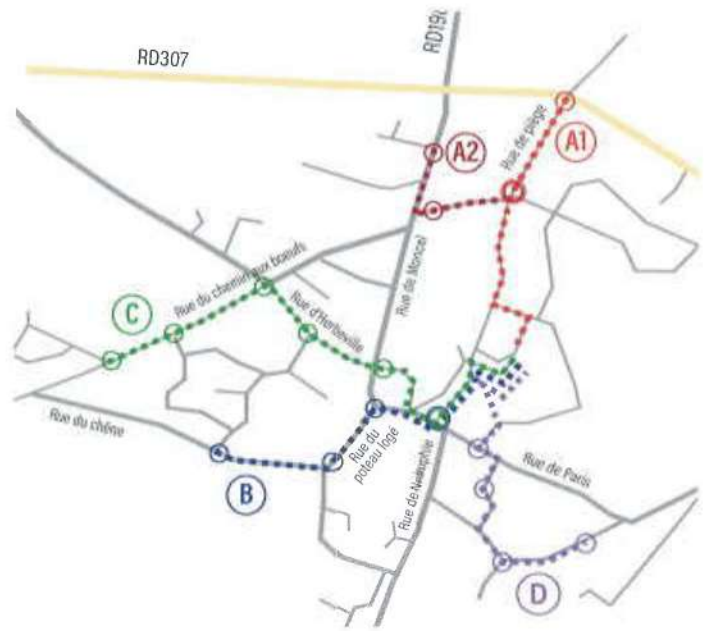
Fort de ce succès, et en soutien au projet, la mairie a investi dans des **panneaux pérennes** signalant ainsi les différents arrêts.

Et après ? A l'occasion de la journée festive de la transition écologique du 15 avril 2023, un **stand PEDIBUS** présentera ce mode de déplacement doux aux multiples atouts pour les familles et le village !

Un **concours de dessin et un défi « mobilités douces »** seront lancés aux enfants les invitant à réduire leurs déplacements en voiture **du 16 au 20 avril 2023**. Récompenses à gagner ! Durant cette semaine, les enfants pourront rejoindre le pédibus sans inscription.

Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire



Envie d'en savoir plus ? Rendez-vous sur :

www.crespieres.fr/pedibus

une page dédiée au PEDIBUS
où vous trouverez toutes les infos utiles,
réponses aux questions et contacts.



Rappel : les inscriptions au Pedibus sont ouvertes toute l'année !
Rendez-vous sur : www.crespieres.fr/pedibus et/ou sur www.mobilecool.fr

Inscription à l'école, enfants nés en 2020

Vous êtes parents d'un enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, rendez-vous **avant le 30 avril 2023**, à l'accueil de la mairie pour inscrire votre enfant en 1^{ère} année de maternelle (petite section de maternelle) avec les documents suivants :

- le livret de famille
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le carnet de vaccination de l'enfant
- La fiche d'inscription complétée (disponible sur le site internet <http://crespieres.fr/ecoles/> ou à l'accueil de la mairie)

Même démarche pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune et devant s'inscrire en maternelle ou élémentaire.

Ces inscriptions dès mars/avril sont essentielles pour bien préparer l'accueil de vos enfants mais aussi pour échanger avec l'inspection académique et solliciter des ouvertures (ou maintien) de classes.

Marielle Lammens

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

Notre micro-crèche déborde de vitalité et de dynamisme !

Entre festivités et projets pédagogiques divers, que réservons-nous au quotidien à vos enfants ?

Une micro-crèche riche en animations

Tout au long de l'année, notre équipe de professionnelles déborde d'idées pour rendre le quotidien des enfants le plus adapté à leurs besoins et favorisant leur bon développement. Ceci passe notamment par la création d'activités diverses et variées qui leur permettront de découvrir leur corps, de développer leur créativité et leur esprit inventif.

C'est dans cette optique liée à la volonté de permettre un développement idéal et adapté aux enfants, que nos équipes ont la joie d'accueillir une merveilleuse conteuse. Elle viendra tout au long de l'année, sur un rythme d'au moins une fois par mois, transporter les enfants à travers des histoires toutes plus fabuleuses les unes que les autres...

Une micro-crèche qui fait place à la fête !

Au cours de la période de fin d'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir petits et grands lors de divers évènements

festifs qui ont su ravir le coeur de nos enfants mais également des parents.

À l'occasion d'Halloween, les enfants ont par exemple réalisé, lors d'une journée déguisée, des pâtisseries qu'ils ont pu déguster à la maison.

Dans le cadre des fêtes de fin d'année, les enfants ont pu interpréter des chansons apprises avec l'aide de nos professionnelles, puis se sont installés pour profiter d'un spectacle interactif sur le thème de Noël.

De même, la fête de fin d'année annonçant l'été est un grand moment de joie pour tous !

Nous vous préparons bien d'autres surprises, qui vous attendent vous et vos enfants, tout au long de l'année ! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas et inscrivez sur notre site internet : crechea2pas.fr

Amandine Ruffini

Directrice de la crèche



Venez découvrir la Ludothèque de Crespières !

Ouverte depuis le 12 novembre 2022, la Ludothèque de Crespières vous accueille **tous les mercredis de 16h30 à 18h, les vendredis de 16h45 à 18h et tous les 1^{ers} samedis du mois.**

En adhérant (20€ par an et par famille) à la Ludothèque, vous pouvez venir jouer, découvrir et/ou emprunter des jeux de société. C'est un lieu pour tous, de 2 à 99 ans, vous y trouverez des jeux pour toutes vos envies. Les bénévoles et Séverine Cartier sont présents pour vous conseiller et vous guider dans vos choix si besoin.

Voici les derniers jeux de la Ludothèque.

Myriam Guilmet

Pour la Commission Enfance, Jeunesse et Scolaire

Horaires :

Mercredi de 16h30 à 18h

Vendredi de 16h45 à 18h

Les 1^{ers} samedis du mois de 16h à 17h30

*Rue Saint-Martin au rez-de-chaussée
de l'école de musique*

Témoignage :

« Grands parents, nous avons la garde de notre petite fille qu'il faut occuper... Elle adore les jeux de société et surtout que l'on y joue avec elle. Je me suis inscrite à la ludothèque pour elle.

Depuis quelques mois, je lui emprunte des jeux pendant les vacances. Elle est ravie d'en découvrir de nouveaux à chaque fois. Certains lui plaisent d'autres un peu moins alors les emprunter c'est parfait, plus besoin d'en acheter qui ne serviront que pendant les vacances, ou d'apporter les siens. Il y en a pour tous les âges.

Vous pouvez aussi si vous êtes sur Crespières, allez avec eux pour jouer ensemble sur place et choisir les prochains jeux à emprunter.

J'en profite également pour découvrir de nouveaux jeux pour nous adultes qui nous font passer de belles soirées lorsque Isis est endormie.

Cette ludothèque est une belle idée, je vous la recommande. »

Brigitte



Dans Desserts Parfaits, nous sommes les serveurs d'un nouveau bar à desserts. Chaque invité a des goûts différents à satisfaire, et certains d'entre eux sont tatillons. Qui réussira à contenter le plus vite ses invités ?

De 2 à 5 joueurs

A partir de 8 ans

Durée d'une partie entre 10 et 40 minutes



Yum Yum Island est un jeu coopératif dans lequel les joueurs nourrissent à l'aveugle les animaux de l'île en larguant des jetons Nourriture dans leur gueule. Votre mission : sauver les animaux d'île !

De 2 à 5 joueurs

A partir de 6 ans

Durée d'une partie moins de 30 minutes



Avec Gloom, vous prenez en main la destinée d'une famille misérable afin de la rendre encore plus misérable, pour la rendre la plus misérable de toutes les familles avant de tuer votre famille. Le monde de Munchkin est en revanche un monde plein de gens heureux. Des guerriers qui massacrent des monstres, des aventuriers qui récupèrent du butin, des héros qui montent des niveaux.

De 2 à 6 joueurs

A partir de 12 ans

Durée d'une partie entre 1h et 2h



TV Show est un jeu de cartes qui fait appel à l'imagination, la communication, l'écoute et la mémoire des joueurs. Incarnant des scénaristes, vous aurez la charge de créer la nouvelle série à succès. Inventez une histoire dans les moindres détails.

De 3 à 7 joueurs

A partir de 12 ans

Durée d'une partie moins de 30 minutes



Dans «Pour une Poignée de Marguerites», vous incarnez une vache et devez manger certaines fleurs sur votre parcours. Le premier joueur ayant recouvert la totalité des fleurs de son plateau individuel sera le grand gagnant... dès qu'il sera de retour à l'étable !

De 2 à 4 joueurs

A partir de 6 ans

Durée d'une partie entre 20 et 30 minutes



CRYO : Votre vaisseau colorisateur s'est échoué sur une planète isolée et gelée, et c'est à vous de fouiller, construire, explorer et mener votre faction à la victoire avant que le soleil ne se couche.

De 2 à 4 joueurs

A partir de 13 ans

Durée d'une partie entre 60 et 90 minutes



Intrigues à Westeros est un rapide jeu de cartes d'intrigues à la cour. Chaque partie se déroule en une série de manches, durant lesquelles vos adversaires et vous jouez des cartes Personnage pour tenter de réclamer le Trône de Fer en votre nom.

De 2 à 6 joueurs

A partir de 14 ans

Durée d'une partie entre 15 et 30 minutes

Calendrier des Zébulions

Chers parents, pour vous organiser au mieux, voici le planning de l'accueil de loisirs pour les vacances scolaires : inscriptions, fermeture du centre et séjour estival. A vos agendas !

- Vacances de Printemps : du 24 au 28 avril 2023

Inscription : du 20 mars au 5 avril 2023
Annulation et modification : du 5 au 12 avril 2023
Clôture : 12 avril 2023

Attention ! L'accueil de loisirs sera **fermé du 1^{er} au 8 mai 2023** inclus.

- Vacances été : du 10 au 28 juillet 2023, puis du 30 août au 1^{er} septembre 2023

Inscription : du 5 au 21 juin 2023
Annulation et modification : du 21 au 28 juin 2023
Clôture : 28 juin 2023

- Séjour été :

Ouverture : du 24 au 28 juillet 2023
Inscription : à partir du 9 mai 2023

Attention ! L'accueil de loisirs sera **fermé du 31 juillet au 29 août** inclus.

En espérant que les activités prévues plairont à vos enfants !

Kevin Neukermans
Directeur ALSH

ÉCONOMIE LOCALE

Aureglia et Fils : oeufs frais et légumes bio

Nous avons eu 3 contrôles cette année. Tous ont été positifs :

- La certification AB est renouvelée pour l'ensemble de l'exploitation (légumes, fruits, oeufs)
- Les tests réalisés par l'inspection n'ont révélé aucune trace de pesticides, ni produits phyto
- Le contrôle de la DDPP a conclu à un niveau d'hygiène satisfaisant de l'élevage des poules

Notre point de vente est ouvert au public tous les samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h. Nous proposons oeufs extra frais (ponte de moins de 3 jours) et des légumes bio.

Point de vente : Lieu-dit Les Beurres, RD 307 78121 Crespières

- Samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h



Taxi 3M

Après 6 années de bons et loyaux services, Monsieur BARBOUCHA, chauffeur de MON TAXI 78, raccroche son volant pour d'autres projets. Dans un courrier adressé à la mairie, il « remercie les citoyens de Crespières pour leur soutien durant ces années ». Monsieur BARBOUCHA cède sa licence à Monsieur BA et sa société TAXI 3M, transport toutes destinations, gare et aéroport et conventionné.



Nous souhaitons une bonne continuation à Monsieur BARBOUCHA et comptons sur vous pour accueillir comme il se doit Monsieur BA.

Babysitters, où êtes-vous ?

Vous habitez Crespières, êtes babysitter ou souhaitez le devenir, mais vous ne savez pas comment vous faire connaître auprès des parents ? Envoyez vos coordonnées et un petit texte accrocheur à la mairie par mail à accueil@crespieres.fr, une liste sera établie et diffusée sur notre site afin de faciliter la vie des parents.



Salon de coiffure

Cher(è)s client(e)s, notre chère Aude a repris du service depuis le 7 février. Elle n'a pas perdu la main, enfin je crois... !

Le salon sera de nouveau ouvert le mercredi après-midi jusqu'à 19h comme avant. Les rendez-vous seront dorénavant beaucoup plus simple à obtenir. Les deux semaines d'attente, c'est fini !

On vous dit alors à très vite. N'hésitez pas à prendre rendez-vous directement sur le site moment-evasion.fr

Merci de votre compréhension et à très bientôt.

L'équipe de Moment d'Évasion



ASSOCIATIONS

Comité de jumelage du Pays de Gallie

« *Le bonheur est en même temps ce qu'il y a de meilleur, de plus beau et de plus agréable* » Aristote

Nous remercions vivement les nombreuses personnes venues sur nos stands profiter des confiseries allemandes à l'occasion des marchés de Noël organisés dans nos quatre villages.

Une année riche en événements franco-allemands avec le 60^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée.

Cette année marquera la signature du traité d'amitié franco-allemand, dit de l'Élysée : le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle signa avec le chancelier Adenauer le traité de l'Élysée, qui posa les bases de la coopération franco-allemande. Ce traité confirma la relation de confiance et d'amitié qui s'était établie entre les anciens ennemis héréditaires, à peine dix ans après le début de la réconciliation. Il met particulièrement l'accent sur le rapprochement des peuples des deux pays.

Les jeunes français et allemands, en particulier, devaient être ciblés à long terme, l'accent étant mis sur l'apprentissage des langues ainsi que sur l'équivalence des diplômes. La création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ/OFJ), des lycées franco-allemands et des échanges internationaux entre les deux pays sont des conséquences directes du traité.

Depuis, de nombreuses villes, écoles et régions françaises et allemandes ont conclu des partenariats.

25^e anniversaire de notre Comité de Jumelage

Come nous l'avions déjà annoncé, la fête des 25 ans de notre Comité de Jumelage aura bien lieu à Rösrath du 4 au 7 mai 2023. Le programme élaboré par nos amis allemands sera sans nul doute exceptionnel !

Nous sommes certains que notre jumelage est une fondation nécessaire à l'entente entre nos peuples basée sur le rapprochement des personnes, des cultures et des langues, une relation solide établie sur la compréhension mutuelle et l'amitié.

Nous pouvons être heureux et fiers d'un tel partenariat. Ce sont là les valeurs de notre Comité de Jumelage que nous sommes heureux de partager avec vous tous.

Pour plus d'informations sur notre association adressez-vous à :

Présidente :

Margaret de Fraiteur (Feucherolles)

Tél : 06 13 80 56 82

margaret.de-fraiteur@orange.fr

Secrétaire :

Micha ACKERMANN (Chavenay)

Tél : 06 74 97 65 09

micha.ackermann@neuf.fr

Communication :

Angelika SCHIEREN (Saint-Nom-la-Bretèche)

Tél : 06 81 86 35 36

anschieren@orange.fr



Passage de 2022 à 2023 pour TPGM !

La fin de l'année 2022 a été l'occasion pour l'Association TPGM de participer à plusieurs manifestations.

Lors du **Téléthon**, nous avons proposé **5 balades gourmandes** au départ de Mareil-sur-Mauldre, Herbeville, Feucherolles, Davron et Crespières. Les nombreux participants se sont retrouvés au **lavoir de Crespières** après 1h à 1h30 de marche selon les trajets, pour partager un apéritif de produits locaux. Une collecte a été faite à l'arrivée au bénéfice de l'AFM Téléthon.

Nous remercions particulièrement la **Boulangerie « Schaeffer »** de Crespières, la Boucherie-Epicerie **« Le Coin de Thierry »** de Feucherolles et la Biscuiterie **« Les Deux Gourmands »** qui nous ont permis de proposer un buffet fourni et très apprécié.

Lors des **Marchés de Noël** de Chavenay et de Crespières, des bénévoles de notre association se sont succédés toute la journée pour proposer la **vente des confitures de Noël** réalisées par un groupe d'adhérentes, des **fleurs de jardin** mais aussi, **bijoux, bougies**, sucres d'orges

et cartes au profit de l'Association **« Le Rire Médecin »**. Nos stands ont eu beaucoup de succès et notre bonne humeur a été communicative !

D'autre part, nous avons lancé le **Concours Photos Intercommunal** dès le mois d'octobre sur tous nos villages. Il se poursuivra **jusqu'au 15 juin** et permettra à chacun de faire le cliché qu'il préfère de **sa commune et des 10 autres communes de la communauté de commune Gally-Mauldre** en fonction des saisons. Le sujet est vaste et peut être traité comme vous l'entendez suivant vos talents : poétique, insolite, énigmatique... Aussi, **petits et grands**, vous êtes **tous invités** avec vos smartphones ou plus classiquement avec vos appareils photos à faire découvrir votre village à travers vos photos et nous faire apprécier l'harmonie et la diversité de notre Intercommunalité.

La photo plébiscitée de chaque village, se verra éditée en carte postale, tous les renseignements sur <https://qrco.de/bdJOFI>

L'**Epicerie Solidaire** que nous avons ouverte et organisée pendant plusieurs mois est maintenant fermée. Nous remercions la **ville de Feucherolles** d'avoir mis à notre disposition un local pendant toutes ces semaines. Nous avons conclu la dernière distribution par un goûter où aidant et aidés se sont retrouvés avec plaisir.

D'autres projets sont en préparation auprès des enfants en particulier sur le thème "Apprendre à porter secours". Alors **rejoignez-nous** pour continuer l'**élan de solidarité** qui unit nos communes depuis la création du Centre de Vaccination. Nous ne nous connaissions pas et pourtant nous avons su œuvrer tous ensemble pour le bienfait de tous. **Continuons à partager !**

Le bureau de TPGM
TPGM78@gmail.com



Territoires Partagés Gally-Mauldre
CARTES POSTALES DE NOS VILLAGES

Participez au concours photo !
Et gagnez votre photo éditée en carte postale.
Ouvert à tous jusqu'au 15 juin 2023

Modalités du concours :
<https://qrco.de/bdJOFI>

Si vous voulez proposer, participer et contribuer à des projets collaboratifs, rejoignez-nous : TPGM78@gmail.com

ACAC : les nouveautés de 2023



En ce début d'année, l'ACAC se renouvelle. Après quelques années un peu léthargiques, nous avons envie de nous ouvrir à d'autres activités ainsi qu'à reprendre nos expositions d'artistes amateurs.

Tout d'abord, **place aux arts plastiques.**

Sandrine KHATIB a proposé lors des vacances scolaires de la Toussaint puis de Noël des stages d'arts plastiques aux enfants de 6 à 15 ans.

Devant le succès de ces ateliers, elle ouvre un cours hebdomadaire les vendredis et samedis. Retrouver les informations sur ces activités dans l'article de Sandrine ci-après.

Ensuite pour faire échos aux arts plastiques, nous reprendrons **nos expositions mettant en lumière des artistes amateurs.** Une exposition est prévue après la rentrée de septembre.

Nous souhaitons accueillir tant des artistes amateurs de Crespières, mais également le proposer aux artistes de nos villages de l'intercommunalité. Tout type de techniques artistiques sera bienvenu.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez exposer vos réalisations et à transmettre autour de vous.

Pour terminer nos nouveautés, nous avons pensé à nos seniors ainsi qu'aux personnes ayant du temps disponible en après-midi.

Vous vous ennuyez un peu, avez du temps disponible, envie de rencontrer du monde ?

L'ACAC ouvre les jeudis de 14h à 18h tous les 15 jours, des **sessions de jeux de société.**



Jeux de cartes, belotte, tarot, UNO, par exemple, jeux de dés, 421, yam, jeux de lettres scrabble, jeux de dominos, triomino sont proposés mais cette liste n'est pas exhaustive.

Nous aurons également à disposition les jeux de la ludothèque pour tester d'autres possibilités.

Ce sera un moment de détente convivial où les gens pourront se retrouver et partager autour de café, thés et autres douceurs.

Mais aussi...

L'ACAC propose toujours des cours d'encadrement tous les mardis hors vacances scolaires. Nous continuons à réaliser l'écrin qui met en valeur nos photos, documents rapportés de nos voyages ou tout autre dessin, aquarelles qui nous ont séduits,



Ainsi que des cours d'anglais pour vos enfants les mercredi, cours assurés par le Carrot Club Cake dont vous retrouverez l'article ci-après.

Nous espérons que nos nouvelles activités rencontreront votre adhésion et que vous serez nombreux à nous rejoindre.

Nous restons ouverts à vos propositions si vous avez de nouvelles activités à nous proposer.

Brigitte Jacquard

Contactez-nous :

01 30 54 58 78 / acaccrespières@sfr.fr

ACAC : Arts Plastiques

Vos enfants âgés de 6 à 15 ans ont envie d'explorer leur créativité, vous êtes à court d'idées ou de temps, vous ne savez plus quoi leur proposer ?

Je suis Sandrine Khatib, après une carrière d'infirmière anesthésiste, j'ai obtenu une licence en arts plastiques à l'université Paris 1 Panthéon--Sorbonne en mai 2022. Je souhaite transmettre mes compétences et ma passion pour l'art aux artistes en herbe de Crespières.

J'ai créé des ateliers d'arts plastiques avec l'ACAC, à la Maison des associations, en octobre 2022. Les enfants s'y approprient des techniques variées puisées dans le vaste champs des arts plastiques (peinture aquarelle, acrylique, dessin, collage, sculpture, assemblage...).

Ils découvrent et s'inspirent d'œuvres d'artistes pour inventer leur propre langage de façon ludique et dans le partage. Je m'adapte au niveau de chacun, les petits groupes permettent un accompagnement personnalisé.

Des ateliers ponctuels (un à deux jours) se déroulent pendant les vacances scolaires.

Au programme de la Toussaint : toiles d'araignée graphiques et pop, sorcières extraordinaires, ... A Noël, les enfants ont imaginé des ambiances féériques à l'aquarelle et des casse--noisettes uniques en « récup' art » ...

Un atelier parent--enfant a également permis de profiter du plaisir de créer en famille. En février, direction les pistes avec des incitations sur ce thème. Je n'en dis pas plus...

Afin d'être toujours plus accessible, des **cours réguliers** ont débuté au mois de mars, le **vendredi soir** (17h à 19h) pour les **6-15 ans** et le **samedi matin** (10h30 à 12h) pour les **3-6 ans**, à la Maison des Associations de Crespières. Les ingrédients y seront les mêmes !

Découvrir, expérimenter et s'amuser !

Pour une ou plusieurs séances (tarif préférentiel pour 10 séances), venez tester et vivre l'expérience artistique !!

Sandrine Khatib

N'hésitez pas à me contacter au : **06 61 45 88 43**



Cours d'anglais à la Maison des Associations

Chaque mercredi, des jeunes crespérois de 5 à 13 ans, se retrouvent à la Maison des Associations pour apprendre la langue de Shakespeare (... et d'Harry Potter) !

Carolyn Miller-Jupp, enseignante franco-britannique diplômée de l'Université de Cambridge et certifiée en développement musical, accueille les enfants toujours avec le même enthousiasme et avec un programme d'activités riche et varié.

Les cours sont très structurés pour permettre aux élèves d'être à l'aise et se concentrer d'avantage sur le contenu de l'apprentissage. Le programme de «Cambridge Young Learners» est soigneusement choisi selon le niveau et l'âge des élèves.

Pour les plus petits : l'apprentissage se fait par le jeu, la musique et la créativité. En effet, Carolyn utilise une approche multisensorielle. Les jeunes enfants apprennent donc à la fois par le toucher (jouets, objets, écharpes sensorielles, peluches), l'auditif (chansons, lecture, échanges en anglais) et le visuel (cartes, jeux, livres). Les élèves sont en immersion linguistique et, par mimétisme, utilisent l'anglais en classe, tantôt en chantant, tantôt en répétant le vocabulaire. Ils s'entraînent également à comprendre des instructions en anglais et à y répondre par des mouvements ou par des exercices de graphisme et d'écriture dans des cahiers adaptés à leur âge.

Pour les plus grands : les séances commencent par une rapide correction des devoirs puis nous rentrons dans le vif du sujet d'apprentissage de la semaine. Il peut être abordé par des jeux de cartes, l'écoute d'audio, d'une chanson ou d'une courte vidéo éducative. La suite du cours varie selon le thème : on va parfois procéder à une petite création artistique (carte de Noël ou de la Saint Valentin, création d'une pizza en carton sur le thème de la nourriture etc), parfois à des jeux de mime (pour les verbes d'action ou les animaux), ou encore à des jeux de rôle (thèmes de la famille, au restaurant etc). Enfin, le thème de la semaine est renforcé par un travail écrit dans notre manuel de Cambridge, choisi selon le niveau et l'âge des enfants.

Carolyn a également mis en place des minis contrôles réguliers pour lui permettre de guider la progression des enfants. S'en suivent des jeux de révision ludiques pour renforcer les points de grammaire ou de vocabulaire encore fragiles. Le tout est appuyé par des devoirs à la maison hebdomadaires.

Voici quelques clichés de notre petits et grands «young learners» en action !



La bibliothèque de Crespières s'anime tous les mois !

Participes-tu au challenge lecture de la bibliothèque ?

Si tu es en CE1, CE2, CM1 ou CM2 vient vite t'inscrire pour participer au challenge lecture de la bibliothèque ! Le prix du meilleur ouvrage sera décerné en juin et tu seras récompensé d'avoir voté pour ton livre préféré. N'hésite plus et viens t'inscrire !

Chaque mois depuis septembre les lectures enfants (3 à 7 ans) sont organisées à la bibliothèque.

Retrouvez les informations des dates et horaires (de 10h à 10h30 un samedi par mois) auprès des commerçants du village ou des bénévoles de la bibliothèque et venez y participer gratuitement.

L'école des loisirs est à la bibliothèque ! L'abonnement pour les enfants de 5 à 7 ans arrive tous les 2 mois dans les rayons de la bibliothèque, viens l'emprunter pour tes prochaines lectures.

De nombreux livres ont fait leur entrée dans les rayons.

Des livres pour les tous petits (0/3 ans) et pour les plus grands (5/7 ans), venez les découvrir et nous suggérer de nouveaux achats !

Les traditionnels abonnements sont toujours disponibles (Les belles histoires, J'aime lire...)

Tous les mois les dernières nouveautés adultes (une dizaine d'ouvrages par mois) sont aussi à emprunter.

Aventure et imagination à la crèche !

Les bénévoles de la bibliothèque interviennent aussi à la crèche. Tous les mois une séance de lecture est organisée pour les tout-petits. L'occasion pour eux de découvrir des ouvrages et d'écouter une nouvelle voix leur raconter des histoires. Ils adorent !

Si vous n'êtes pas encore adhérent, visitez notre site internet (www.lireacrespieres.fr) et envoyez-nous un mail à abcbibliotheque@wanadoo.fr pour recevoir nos actualités et infos d'adhésion !

La bibliothèque vous accueille tous les samedis de 10h30 à 12h30 et les mercredis en période scolaire de 16h à 18h.

Vous voulez nous aider et devenir bénévole ? C'est sans engagement et ça prend peu de temps ! Ecrivez-nous à abcbibliotheque@wanadoo.fr


**Challenge
lecture**

POUR LES ELEVES EN CE1 & CE2

LIS CHACUN DES LIVRES ET DONNE
UNE NOTE D'APPRECIATION
GENERALE

INSCRIPTIONS ET INFOS A LA BIBLIOTHEQUE

REMISE
DES
PRIX
EN
JUIN




**Challenge
lecture**

POUR LES ELEVES EN CM1 & CM2

LIS CHACUN DES LIVRES ET DONNE
UNE NOTE D'APPRECIATION
GENERALE

INSCRIPTIONS ET INFOS A LA BIBLIOTHEQUE

REMISE
DES
PRIX
EN
JUIN



Faire du sport à Crespières

Chers Crespiéroises et Crespiérois,

L'Amicale Sportive de Crespières a fait peau neuve depuis près de deux ans. Nous avons beaucoup oeuvré pour vous offrir de nouvelles activités accessibles à tous de 3 à 99 ans.

Alors venez vous dévouer, danser, rire, faire le vide, faire le plein d'énergie, en bref : vous sentir bien !

Planning des activités					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Hatha Yoga 10h30-11h45 Sophrologie 4-7 ans 16h30-17h30 8-11 ans 17h30-18h30 12-16 ans 18h30-19h30 Danse 8-11 ans 17h-18h Ados/adultes 18h15-19h30 Zumba 19h45-20h45 20h45-21h45	Hatha Yoga 9h15-10h30 Arts martiaux Baby 16h45-17h30 6-10 ans 17h45-18h45 Cardio step 20h45-21h45	Baby Gym 9h30-10h30 Flow Yoga 18h-19h15 Abdos-fessiers 19h30-20h30 Postural Ball 20h30-21h30	 Baby Danse 16h45-17h45 Salsa - Bachata 20h15 - 21h45	Pilates - stretching 9h30-11h Body Combat 12h-13h	 1,2,3 dansez 25 mars 13 mai 3 juin 1er juillet Dimanche Matinées Forme 9h30-11h30 2 avril 14 mai 4 juin 9 juillet

Bien-être

Hatha Yoga

Le Hatha Yoga permet de cultiver sérénité, enthousiasme et vitalité.

Grâce à une alternance de respirations et de postures, ce yoga permet d'aller à la découverte de soi, repousser ses limites, et de cultiver forme et détente.

Flow Yoga

Le Hatha Yoga est particulièrement dynamique.

Il consiste en un enchaînement tonique et fluide de postures rythmées par le souffle. Cette pratique permet de développer force, souplesse, concentration, détente et calme intérieur.

Pilates - Stretching

Se détendre, s'assouplir, faire travailler ses muscles en profondeur sont les fondements du Pilates/stretching.

Cette activité est adaptée à toutes celles et ceux qui présentent des douleurs modérées à chroniques (fibromyalgie, etc.).

Postural Ball

Le postural Ball se pratique à l'aide d'un gros ballon qui vous permettra de (re) trouver équilibre et tonus musculaire.

Cette méthode allie postures statiques et relaxation pour aligner votre corps, renforcer votre stabilité et réduire certaines douleurs.

Sophrologie

Grâce à des techniques ludiques, la sophrologie permet d'apprendre la gestion des émotions et la confiance en soi.

Dans un monde où tout va plus vite, les enfants trouvent ici le sas de décompression pour se concentrer sur l'essentiel.

Spécial 3-6 ans

Baby Gym

Dans cette section, tout est fait pour que les tous petits apprennent en s'amusant ! Alors si votre enfant semble s'ennuyer, si votre enfant déborde d'énergie, ce cours de baby gym l'attend.

Baby Danse

A travers différents univers musicaux, les petits prennent conscience de leur corps, de l'espace et des autres en enchaînant chorégraphies mains libres ou avec accessoires (ballon, cerceau, ruban).

Danse

Danse junior/ado/adulte

Vous vivrez des moments inoubliables à travers cette activité qui permet de partager son énergie et son talent. A travers divers types de danses et diverses musiques, chaque artiste en herbe ou confirmé est mis en lumière au fil de chorégraphies qui allient grâce et vitalité !

Zumba

La zumba connaît un succès mondial. Aficionado de musique latino, besoin de vous défouler, de vous dépasser, sportif en herbe ou confirmé, la zumba est faite pour vous !

Salsa/Bachata

La salsa et la bachata sont emprunts d'une histoire latino-américaine.

Quel que soit votre âge et votre niveau, nous vous ferons voyager à Cuba, Mexico, Lima à travers des rythmes endiablés. Comme il s'agit d'une danse en duo, venez apprendre ou vous entraîner en couple !

Cardio Step

Venez vivre une heure de sport intensive avec des Steps professionnels ! Le Cardio Step vous permettra de vous défouler, vous tonifier, brûler des calories, le tout en sur des musiques rythmées !

Fitness

Abdos/Fessiers

Venez remuscler votre sangle abdominale, vos fessiers et vos bras grâce à cette activité qui vous permettra de sentir vos muscles chauffer (c'est le but !), mais sur des séries bien dosées, ni trop longues, ni trop courtes.

Combat

Body Combat

Le body combat consiste à simuler des mouvements de certains arts martiaux (capoeira, tai chi chuan, taekwondo, karaté, kickboxing, boxe, muay thai...), mais sans porter les coups. Sur des musiques endiablées et selon un rythme soutenu de type cardio, les séries peuvent s'enchaîner sous forme de mini-chorégraphies.

Arts Martiaux

Pour les petits, l'apprentissage des arts martiaux permet d'accéder à un espace de respect et de discipline.

Cette activité mobilise leur mémoire et améliore leur concentration. Et les plus grands débutent l'apprentissage des techniques de combat dans le plus grand respect des autres.

Pour tester une activité avant de vous inscrire, contactez-nous sur asc.crespieres@gmail.com

→ Il reste des places disponibles dans les sections Danse Ado/Adulte, Baby-Gym, Baby-Danse, Zumba, Postural Ball, Cardio Step, Body Combat et Abdos-Fessiers.

Les tarifs sont calculés au prorata.

Nouveautés à venir ! A l'ASC, on adore vous offrir de nouvelles occasions de bouger dans la joie et la bonne humeur. C'est pour cela que nous travaillons sur de nouvelles activités pour que chacun trouve une activité qui réponde à ses envies :

- La **GYM GOLD** pour les +65 ans : une gym idéale pour un maintien postural et musculaire doux, respectueuse de la santé des muscles et articulations. Notre professeur est spécialisé et à l'écoute des besoins de chacun. Nous organisons un cours d'essai le lundi 22 mai 2023 à 9H15 à la maison des associations. Venez découvrir cette discipline, poser toutes vos questions, faire un essai et pourquoi pas vous inscrire !

- Les soirées "**1,2,3 DANSEZ**" du samedi : venez danser et partager un buffet participatif et convivial à la maison des associations. Prochaines dates : 13 mai, 3 juin et 1^{er} juillet.

- Les **MATINÉES FORME** du dimanche matin : venez découvrir une activité différente à chaque fois. L'occasion de bouger tout en faisant de belles découvertes ! Rendez-vous à la maison des associations de 9h30 à 11h30 les dimanches 14 mai, 4 juin et 9 juillet.

Inscription à ces nouvelles activités par mail à asc.crespieres@gmail.com ou par téléphone en contactant Flora Masanella Monteiro au 06.78.79.97.12.


Pour connaître au mieux vos besoins, nous diffusons régulièrement des sondages sur nos réseaux sociaux. Suivez-nous pour nous donner votre avis et être informés des nouveautés :

Facebook : ASC Crespieres

Instagram : @asc78121

Une question ? Une suggestion ? Envoyez-nous un mail à asc.crespieres@gmail.com

Toute l'équipe de l'ASC vous attend nombreux dans les différentes sections car nous avons espoir de proposer à chaque Crespiérois ou Crespiéroise une activité adaptée à ses envies.



Plus d'infos sur notre site :
dynamjeunes.org

Dynam Jeunes

Dynam Jeunes Mission Locale Saint Germain-en-Laye : quel est son rôle ?

Depuis 2022, nous adhérons à la Mission Locale de Saint Germain en Laye, Dynam Jeunes, dont le rôle est d'accompagner les jeunes adultes vers une profession, en lui proposant diverses solutions de soutien humain et financier.

L'association regroupe 16 communes, dont les communes de Gally Mauldre et propose comme plan d'actions de déployer pour nos jeunes, l'emploi/l'alternance, d'autre part des formations professionnelles pour les personnes qui souhaiteraient se réorienter, ou être suivies dans leur projet professionnel. Cela peut être de participer à des **stages de découvertes**, mais aussi des aides au permis de conduire ou bien encore des ateliers pour rédiger un CV, une lettre de motivation ou préparer un entretien.

Des permanences sont organisées au sein des locaux de la mairie de Maule, tous les quinze jours les vendredis de 14h à 17h. Vous pouvez également contacter directement la mission locale au 01 34 51 16 18 entretiens sur rendez-vous. N'hésitez pas à solliciter l'accueil en mairie si besoin de renseignements complémentaires.

Véronique Bigard

Pour la Commission Associations

VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 8 mai 2023



Fidèle au poste depuis de nombreuses années, Héloïse MASSÉ a porté le drapeau français pour la dernière fois à nos côtés à Crespières, lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, ses études l'appelant ailleurs. Chère Héloïse, l'ensemble de la commune te remercie pour ta gentillesse et ton engagement.

Désormais, c'est Blanche LEMELAND, ancienne conseillère municipale des enfants et jeune crespéroise volontaire, qui nous fera l'honneur d'accompagner les Crespérois et leur Conseil Municipal lors des commémorations de notre village.

Rendez-vous **le lundi 8 mai 2023, à 11h** pour assister aux prières en l'Eglise Saint Martin puis à **11h30**

pour la cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts, Place de l'Eglise. Un vin d'honneur offert par la Municipalité sera ensuite donné au Presbytère.

Fêtes de juin

23 & 24 juin



VENDREDI 23

21h30, distribution des lampions sur la place de la mairie

22h, **défilé éclairé par les lampions** dans les rues du centre village jusqu'au stade

23h, **feu d'artifice** au stade

SAMEDI 24

20h, **apéritif** offert par la Municipalité, puis **pique-nique**

21h, **Brésil en fête I** danse + chansons

23h environ, **feu de la St Jean**

23h30, reprise de la musique avec un DJ



Mairie de Crespières, Place de l'Eglise 78121 Crespières
01.30.54.44.12 - accueil@crespieres.fr

Retour en images sur...



Repas des séniors



Super loto !



Carnaval



Présentation de la Résidence Les Maisons de Marianne



Une résidence intergénérationnelle solidaire Les Maisons de Marianne va ouvrir ses portes à Crespières d'ici juillet 2024. Plus qu'un toit, il s'agira d'un lieu de vie convivial, inclusif et participatif, animé par une philosophie du partage et ouvert sur la ville. Avis aux amateurs !

Située Chemin des Tournelles et réalisée par Les Maisons de Marianne & Atland, cette résidence, composée de 73 appartements locatifs, du T1 au T5, est ouverte à toute personne éligible au logement social. Afin de permettre l'accès et le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie, l'ensemble du bâtiment est accessible : portes automatiques à l'entrée de la résidence, ascenseur, cuisine ouverte et salle de bains avec bac de douche extra-plat et barres de maintien, ou encore volet roulant automatique dans la chambre à coucher.

Pour favoriser les échanges et les rencontres entre voisins, un grand salon de convivialité situé au rez-de-chaussée et comprenant un espace tisanerie, permettra aux résidents de tous âges de se retrouver pour échanger et participer aux activités (temps festifs, ateliers, jeux, animations...) sélectionnées avec l'animateur-coordonateur dédié à la résidence. Les futurs résidents pourront également compter sur la présence d'un gardien et l'implication du bailleur social, Immobilière 3F, dans le bien-être de chacun.

Un espace bien-être, également situé au rez-de-chaussée, pourra accueillir les services de prestataires locaux (coiffeur, esthéticienne...). Enfin, plusieurs services op-

tionnels faciliteront le maintien à domicile des résidents les plus fragiles : un dispositif de téléassistance à domicile, ainsi que des visites de courtoisie assurées par l'animateur-coordonateur. Selon leurs besoins, ils pourront également faire appel à des services à domicile sélectionnés par Les Maisons de Marianne : portage de repas, de courses, aide à domicile, etc.

En plus d'être une opportunité pour les personnes âgées, cette maison intergénérationnelle ouvrira ses portes à des familles monoparentales, des jeunes travailleurs actifs et des familles. Un quota de 5 % sera réservé uniquement aux forces de l'ordre.

Cette résidence vous intéresse personnellement ou pour vos proches ?

Vous pouvez vous rapprocher de :

Ville de Crespières : accueil@crespieres.fr

Les Maisons de Marianne : contact@maisonsdemarianne.com

Pour en savoir plus : www.maisonsdemarianne.fr



La téléassistance : comment ça marche ?

Vous vivez seule et vous souhaitez appeler du secours en cas de besoin.

La téléassistance permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles.

En cas de problème, la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en appuyant sur un médaillon ou une montre portée en permanence. Selon le degré d'urgence de la situation, un

proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne en danger.

La téléassistance est un service qui permet de mettre en contact une personne âgée avec un téléopérateur 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'équipe du CCAS, en mairie, accueil@mairie-crespieres.fr



Véronique Bigard
Pour le CCAS

Concessions en état d'abandon

Ces concessions vont être reprises par la Commune				
Carré	Allée	N°	Nom	Inhumé
A	2	30	Le Coq André	Le Coq Pierre 1889 - 1972
				Le Coq Marie 1905 - 1979
				Le Coq Pierre 1939 - 1995
A	4	62	Dumoutier / Le Provost Henriette	Dumoutier Raoul 1886 - 1935
				Dumoutier Camille 1864 - 1957
				Le Provost Henriette 1895 - 1991
A	4	65	Bouvet / Tragin	Bouvet Suzanne 1902 - 2003
B	5	76	Folliard Raymonde	Lantuas Gilberte Simone Germaine 1912 - 1996
C	2	36	Testolin Gisèle	

Si vous souhaitez renouveler la concession, adressez-vous à la mairie avant le 30 juin 2023.

A compter du 31 mars 2023, la commune de Crespières vous informe que les concessions réputées en état d'abandon vont faire l'objet d'une procédure de reprise.

A cet effet, nous invitons à prendre contact auprès de la mairie au : 01 30 54 44 12.

J'ai un chien... je m'en occupe ! Je ramasse !

A Crespières, nous aimons les animaux qui partagent notre vie. En revanche, si posséder un chien est source de joie, cela crée aussi des obligations et/ou devoirs que certains semblent oublier.

Aussi, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer les incivilités des maîtres qui laissent leur animal créer des nuisances : en effet, il est dommage que les rues de notre beau village de Crespières soient souillées par de nombreuses déjections canines.

Je rappelle donc à tous les propriétaires ou possesseurs de chien qu'il est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute la partie du domaine public communal : les trottoirs, les espaces verts, les caniveaux, les parcs pour enfants, ...

Je fais donc appel au civisme de chacun, pour que Crespières conserve son cadre de vie agréable et convivial. Nous ne souhaitons pas, avec le Maire, être contraints d'appliquer la délibération du 8 mars 2023 qui fixe le montant de l'amende à 100€.

Alors, aidez-nous à profiter de nos trottoirs, parcs et espaces verts.

Christelle Daguebert

ASVP de la commune de Crespières



Ramassage des déchets

Les jours de ramassage des déchets restent inchangés pour l'année 2023 à Crespières :

- Ordures ménagères (couvercle vert) et Emballages (couvercle jaune), les mercredis matin
- Déchets végétaux (couvercle marron), du lundi 3 avril au lundi 11 décembre inclus, les lundis après-midi. Attention, le ramassage n'aura lieu qu'une semaine sur deux lors de la période estivale, soit les 3, 17 et 31 juillet et le 14 août 2023.

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous par téléphone au 01 34 86 65 49 ou par internet via sieed.fr. Les déchets autorisés sont répertoriés sur le site de Crespières, rubrique Vivre & S'installer > Environnement.

Si vous souhaitez vous rendre en déchetterie, demandez le formulaire du badge à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur le site du SIEED. Vous aurez ensuite accès

Veillez à respecter les consignes dans le cadre du ramassage :

- Sortez vos déchets la veille au soir du jour de ramassage.
- Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs « SIEED » distribués à cet effet.
- Assurez une bonne visibilité de vos bacs.
- En cas de casse, faites vite une demande de réparation auprès du SIEED.

aux déchetteries de Garancières, Méré, Houdan (bientôt en rénovation) et Boutigny-Prouais. Les horaires sont indiqués sur le site du SIEED ou celui de Crespières.

Pour toute remontée, nous vous prions de bien vouloir vous adresser au SIEED, soit par téléphone au 01 34 86 65 49 soit par mail à contact@sieed.fr.

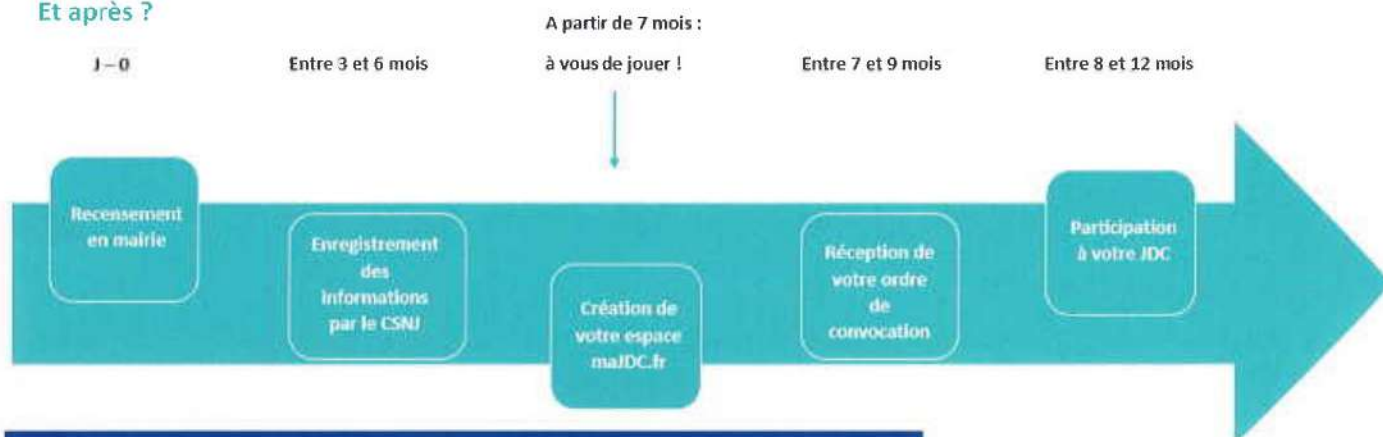
Le recensement à partir de 16 ans, comment ça marche ?

Votre enfant vient d'avoir 16 ans, venez le faire recenser en mairie. Présentez-vous avec sa pièce d'identité, votre livret de famille complet et un justificatif de domicile de moins de trois mois, le document vous sera délivré dans les 24 heures. Votre enfant devra alors venir chercher l'attestation en personne, muni de sa pièce d'identité.

À quoi ça sert ?

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne pourra pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant ses 25 ans. Attention, l'attestation de recensement remise par la mairie fait foi lors de la présentation des examens jusqu'à 18 ans. Après, il devra participer à la JDC ou être médicalement exempté.

Et après ?



Mon compte sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr> me permet de :



Dialoguer avec mon centre de service national et obtenir toutes les informations pratiques sur ma JDC



Télécharger ma convocation et obtenir des informations sur le lieu de ma JDC



Télécharger mon attestation de participation pour pouvoir passer mes examens et mon permis de conduire

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>

Bienvenue dans l'équipe des employés municipaux



Nathalie Caspar



Christelle Daguebert

Nous souhaitons la bienvenue à Nathalie Caspar (service comptabilité) et Christelle Daguebert (ASVP) qui ont rejoint depuis peu l'équipe d'employés municipaux.

Consultations juridiques

La Commune de Crespières accueille une fois tous les deux mois une avocate du Barreau de Versailles dans le but de vous aider. Ces consultations juridiques gratuites sont destinées à vous informer sur l'étendue de vos droits face à un litige, à vous renseigner sur la procédure à suivre et à déterminer si l'assistance d'un avocat est nécessaire et opportune.

Maître de Gevigney sera présente en mairie de Crespières de 9h à 11h30 les jours suivants :

- Samedi 3 juin 2023
- Samedi 30 septembre 2023
- Samedi 2 décembre 2023

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous. Merci de bien vouloir nous contacter au préalable par téléphone au 01 30 54 44 12 ou par mail à accueil@crespieres.fr. Vos coordonnées ainsi que le motif de votre rencontre vous seront demandés puis transmis à l'avocate afin qu'elle puisse préparer au mieux votre rendez-vous.

Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France

Vous avez un projet de construction/aménagement/extension sur le territoire de Gally Mauldre et situé en périmètre protégé par les Monuments Historiques ? La Direction Urbanisme-Environnement vous propose de rencontrer sur rendez-vous, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Ses permanences auront lieu :

- Mercredi 3 mai 2023 au matin
- Mercredi 7 juin 2023 au matin

Merci de prendre contact avec la Direction Urbanisme-Environnement de la Communauté de Communes

Gally-Mauldre pour toute demande de rendez-vous, au 01.30.55.12.69.

Décès

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

COUSIN André le 29/11/2022

GUTPERLE Patrick le 19/12/2022

LEGRAND épouse CACHAU Martine le 14/01/2023

COLIN Jean-Charles le 11/02/2023

LAPORTE épouse CHEMIN Christiane le 14/02/2023

CHEMIN André Alfred le 16/02/2023

Que la famille éprouvée soit assurée de nos sincères condoléances,

Naissances

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

FERNANDES DA SILVA Eva le 06/02/2023

Nos vives félicitations aux parents et tous nos vœux de santé et de bonheur au nouveau-né.

Téléchargez CiVox et restez connecté à votre ville !

Toute l'actualité de votre ville en temps réel

Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville.

Un incident survient ! Soyez les premiers informés via les push de notifications CiVox si des mesures spécifiques doivent être prises (port du masque généralisé, dépistage massif...).

Des services de géolocalisation et de signalement

En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application (nom de la rue, photo, commentaires)



C'est simple !

- 1- Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone.



- 2- Sélectionnez votre ville.

- 3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Oubliez recherches fastidieuses et attentes téléphoniques, optez pour CiVox, l'appli mobile qui vous fera gagner du temps !

Agenda

Samedi

15

AVRIL

Journée festive de la transition écologique

Lundi

8

MAI

Cérémonie du 8 mai

11h : prières à l'église
11h30 : cérémonie devant le monument aux morts

le 23

et 24

JUIN

Week-end festif

Sondages populi en cours

- SIEED
- Conseil à la rénovation énergétique
- Stationnement vélo

1. Téléchargez sur votre smartphone l'appli POPULI depuis <https://app.populi.in/> ou directement sur les stores (Populi-sondages transparents).

2. Créez votre compte : rassurez-vous, les données qui vous sont demandées sont présentes uniquement sur votre téléphone et cryptées de manière à ce qu'elles ne soient jamais divulguées. Vous n'aurez pas à les ressaisir lorsque vous répondrez au prochain sondage.

3. Scannez le QR code ci-contre.

4. Donnez votre avis.



Collecte des déchets verts

Collecte tous les lundis :

du 3 avril au 11 décembre 2023

Période estivale : le ramassage aura lieu tous les 15 jours soit les 3, 17 et 31 juillet et le 14 août 2023.

Consultations juridiques

De 9h à 11h30, à la mairie de Crespières.

samedi 3 juin 2023

samedi 30 septembre 2023

samedi 2 décembre 2023

Prendre RDV au 01 30 54 44 12.

Mairie et agence postale

Les horaires

Lundi : fermé

Mardi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Mercredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Jeudi : 14h30-17h

Vendredi : 9h-11h30 / 14h30-17h

Samedi : 9h-12h

Nous joindre

Place de l'Eglise
78121 Crespières

Tel : 01 30 54 44 12

accueil@crespieres.fr

www.crespieres.fr

Conseil municipal

Les prochains conseils municipaux auront lieu :

mercredi 31 mai 2023

lundi 26 juin 2023

à 20h00 à la mairie.

Pensez à vous inscrire à la newsletter sur le site de la mairie : www.crespieres.fr